REGION DE KAYES
****
CERCLE DE KAYES
****
COMMUNE RURALE DE Djélébou
****

REPUBLIQUE DU MALI

UN PEUPLE-UN BUT-UNE FOI

MONOGRAPHIE DE LA COMMUNE RURALE DE Djélébou

Réalisé par : GRDR

Avec l'appui financier de :

Union Européenne,

Fondation des Amis du Sahel

Commune rurale de Djélébou

Août 2008

ABREVIATIONS

GRDR: Groupe de Réalisations et de Recherche pour le Développement Rural
CFVSA:
ACD: Action Couverture et Développement
ONG: Organisation Non Gouvernementale
PADEC: Programme d'Appui au Développement Communautaire
CCC: Cadre de Concertation Communale
PAIDEL: Programme d'Appui aux Initiatives de Développement Local
PASAK: Programme d'Appui à la Sécurité Alimentaire dans le Karakoro
PRP: Programme de Réduction de la Pauvreté
BAD: Banque Africaine de Développement
TKLM: Térékollé-Kolimbiné-Lac-Magui
PSSK: Programme de Solidarité Santé Kayes
ADC: Agent de Développement Communautaire
OB: Organisation de Base
ARCODEV: Arme Contre le Développement
PASECA: Programme d'Appui aux Caisses Auto Gérées Villageoises
AOPP: Association des Organisations Professionnelles Paysannes
ANICT: Agence Nationale d'Investissement pour les Collectivités Territoriales
ASEPT-France:
ASACO: Association de Santé Communautaire
CSCOM: Centre de Santé Communautaire
APE: Association des Parents d'Elèves
CGS: Comité de Gestion Scolaire
ADVT: Association pour le Développement
RIM: République Islamique de Mauritanie
ADEMA: Alliance pour la Démocratie au Mali
RPM: Rassemblement Pour le Mali
CNID: Comité National d'Initiative Démocratique
PARENA: Parti pour la Renaissance Nationale
URD: Union pour la République et le Développement
PRODESO: Programme de Développement de l'Elevage dans le Sahel Occidental
INPS: Institut National de Prévoyance Social
DAT: Dépôt à Terme
DAV: Dépôt à Vie
ORTM: Office de Radiodiffusion et de Télécommunication du Mali
PPTE: Pays Pauvres Très Endettés
CAP: Centre d'Animation Pédagogique
UNICEF: Organisation des Nations Unies pour l'Education et l'Enfance

SOMMAIRE :

SOMMAIRE : 3

INTRODUCTION 6

1. La justification et les objectifs de l'étude 7

2. La démarche méthodologique : 8

CHAPITRE I : CADRE PHYSIQUE ET ADMINISTRATIF 12

1.1 CADRE PHYSIQUE 12

1.1.1 Situation géographique 12

1.1.4 Sols 14

1.1.5 Réseau hydrographique : 14

1.1.6 Végétation 15

1.1.7 La Faune 15

1.2 CADRE ADMINISTRATIF 15

Evolution administrative : 15

Dynamiques locales de développement 16

CHAPITRE II : POPULATION 22

2.1 ETAT DE LA POPULATION : 22

2.1.1Historique du peuplement : 22

2.1.2 Les grands évènements : 28

2.1.3 Evolution de la population de la commune : 29

2.1.4 Structure par âge et par sexe de la population 30

La structure par âge de la population communale en 2008 laisse apparaître une faiblesse des effectifs du 3ème âge. Les tranches d'âge (65-69, 70-74 et 75-79 ans) ne représentent que 3,07% des effectifs de la commune. A 80 ans et +, le nombre des personnes âgées diminuent sensiblement 31

2.1.5 Population active 31

2.2 MOUVEMENTS DE LA POPULATION 31

2.2.1 Migrations : 32

2.3 MENAGES 33

2.3.1 Taille des ménages 33

2.3.2 Ethnies 34

2.3.4 Habitat : 35

CHAPITRE III : ORGANISATION SOCIALE 38

3. 1 STRUCTURATION DE LA SOCIETE 38

3.2 COUTUMES ET INTERDITS 38

3.3 POUVOIR TRADITIONNEL 38

3.4 POUVOIR POLITIQUE MODERNE 38

3.5 PLACE DE LA FEMME DANS LA SOCIETE 39

CHAPITRE IV : ACTIVITES ECONOMIQUES 40

4.1 AGRICULTURE 40

4.2 MARAICHAGE 42

4.3 GESTION DES PRODUITS AGRICOLES : 44

4.4 ELEVAGE 44

Tableau N°12 : Les infrastructures économiques : 50

Tableau N°13 : Corps des métiers 51

Les contraintes : 51

4.7 POINT SUR LES STRUCTURES D'APPUI AUX INITIATIVES DE DEVELOPPEMENT 52

4.8 TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS 53

Les contraintes liées au transport : 53

5.1 SANTE 55

Tableau15 : infrastructures de santé 56

5.2 EDUCATION 58

- **Ecoles classiques** 58

Tableau 16 : Répartition des écoles au niveau du premier cycle : 58

CHAPITRE V : LES ORDRES DE PRIORITES DANS LA COMMUNE DE KARAKORO 66

CONCLUSION 67

INTRODUCTION

Au Mali, la décentralisation est effective depuis 1997 avec la création de 703 communes. A la faveur du processus de décentralisation et suite à la réorganisation du territoire national, le nombre de communes au Mali est passé de 19 à 703 communes. L'ex-arrondissement d'Aourou dans le cercle de Kayes n'échappe pas à cette réorganisation qui a été éclatée en trois communes rurales (Djélébou, Karakoro et Sahel).

A l'instar de bon nombre des communes, les trois citées ci - haut ne disposent pas encore de moyens lui permettant de jouer pleinement leur rôle de promoteur de développement socio économique de la commune.

L'intervention du Groupe de Recherche et de Réalisations pour le Développement Rural (GRDR) fait suite à une sollicitation des conseils communaux de les aider à jouer pleinement leurs rôles de responsable du développement socio économique et culturelle de leurs communes respectives. Ces communes sont déclarées vulnérables sur le plan alimentaire et nutritionnel selon l'étude menée par CFVSA Mali (octobre 2006).

C'est pourquoi le GRDR en consortium avec l'Action Couverture Développement (ACD, une ONG nationale) appuie ces trois communes sur cofinancement de l'Union Européenne, de la Fondation des Amis du Sahel, et les communes elles mêmes afin d'améliorer la sécurité alimentaire par la prévention et la gestion durable des ressources naturelles.

La présente monographie qui s'inscrit dans le cadre de ce programme est un préalable à la mise en place d'un processus de gestion du territoire communal. Elle permettra de baliser et d'adapter les actions futures aux besoins réels des populations locales.

1. La justification et les objectifs de l'étude

Les études antérieures faites sur la commune de Karakoro ne permettent pas d'avoir une grille de référence en fonction de laquelle on peut appréhender ses réalités sur les contraintes et potentialités des activités socioéconomiques, de l'historique de la commune.

Le seul outil de travail mis en place par les autorités communales qu'est le PDSEC (sur une période de 5 ans) grâce à l'appui du Centre de Conseil Communal de Kayes (CCC) ne permet pas d'avoir une base de données satisfaisante sur la commune. Ce PDSEC se résume à un catalogue d'actions recensées auprès de quelques leaders et personnes ressources de la commune, impliquant peu les vrais acteurs à la base. La monographie ainsi proposée permettra de lever ces insuffisances et de définir des actions beaucoup plus adaptées aux besoins des populations

Les autorités communales qui devraient jouer le rôle d'impulsion de coordination, de pilotage de gestion du développement communal disposent de peu d'instruments de référence fiables et récents sur la municipalité pour agir. C'est pour combler ce vide que le GRDR à travers ses programmes d'appui à l'amélioration de la sécurité alimentaire et prévention des crises alimentaires dans les communes rurales de Djélébou, Karakoro et Sahel (PASAK) et d'appui aux initiatives de développement local (PAIDEL) accompagna le conseil communal dans l'élaboration de sa monographie. Cette monographie tente de faire l'état des lieux en donnant une situation de référence qui met en exergue les forces et les faiblesses de la commune tout en dégageant les priorités afin d'orienter les décisions des élus sur les axes de développement conformément aux attentes réelles de la population.

La monographie doit être un outil de travail et une source d'informations inestimable mis à la disposition des autorités et de tout autre partenaire de la commune de Karakoro. En tant que telle, elle essaie de contribuer au processus de décentralisation et de

développement local par le renforcement de capacités des acteurs locaux, un des axes d'intervention du GRDR. Ce renforcement consiste à :

- fournir aux autorités communales les données de base socio-économiques, physiques, socioculturelles, démographiques,
- établir un diagnostic des différents domaines et secteurs d'activités économiques et sociales.
- esquisser des orientations pouvant guider les autorités dans la mise en œuvre d'une stratégie de développement communal.

2. La démarche méthodologique :

- ***Phase préparatoire*** *:*

La présente étude monographique a utilisé plusieurs techniques de recherche. D'abord, la recherche documentaire soutenue par des lectures d'archives a été un moyen important de collecte de données.

A la lumière des premières collectes des données, la méthode d'élaboration habituelle de la monographie a été revue en tenant compte des travaux entamés dans la commune par le GRDR et le Projet de Réduction de la Pauvreté (PRP) qui est un programme de l'Etat malien financé par la Banque Africaine de Développement (BAD) et sa mise en œuvre sur terrain est assurée par les ONG nationales.

Pour s'assurer de la réussite du diagnostic, l'étude a été préparée de la façon suivante :

- *Réunion inter équipes GRDR :* L'organisation de rencontres d'échanges entre les équipes du GRDR (TKLM, PAIDEL, PSSK, PASAK) ayant eu à réaliser (ou réalisant) des monographies dans d'autres zones. Ces rencontres ont permis d'adapter le questionnaire au contexte actuel.
- *Partage de la démarche avec le maire concerné : à* l'issue de rencontre, le maire en relation avec son conseil communal a désigné un animateur p*our chaque équipe d'enquête*. Les animateurs sont des personnes ressources de la commune souvent sollicitées par les Maires en cas de besoins.

- *Information sensibilisation en amont des villages sur l'organisation des enquêtes :* Elle a été assurée à la fois par les élus communaux et l'Agent de Développement Communautaire (ADC).

  - ***Enquête terrain :***

- *Formation des enquêteurs et test du questionnaire*

Après une formation théorique groupée d'une journée des enquêteurs, l'équipe mise en place à cet effet a participé au test du questionnaire sur terrain en présence de l'équipe technique programme PASAK, PAIDEL afin de l'adapter aux réalités locales.

- *Réalisation des enquêtes complémentaires (utilisation du questionnaire, animation avec les outils de la MARP adaptés).*

Les observations de terrain, les entretiens à travers le questionnaire d'enquête auprès des différents acteurs (responsables de services techniques et administratifs, chefs de projets, population) ont permis de saisir des informations qualitatives et quantitatives sur les réalités de la commune.

L'enquête auprès de la population a été menée par l'ADC et l'animateur de la commune (Ainsi au bout de vingt deux (22) jours, les onze villages de la commune ont été touchés par l'équipe.

Les outils utilisés pour chaque village au cours de cette animation sont : le profil historique, la carte des ressources, la carte des infrastructures, le diagramme de venn, la priorisation des problèmes et l'arbre à problèmes.

- *Suivi des enquêteurs :*

Une mission de suivi et d'appui conseil aux enquêteurs a été réalisée à mi-parcours par l'équipe technique afin d'apporter les éventuelles corrections dans l'administration et la tenue des outils.

  - ***Traitement et analyse des données recueillies sur le terrain :***

- *Mini restitution au conseil communal :*

Afin de faciliter l'appropriation des données par les élus, une première restitution des résultats au conseil communal (porteur de l'étude) a été réalisée. Cette restitution a été

d’un apport important car elle a permis d’apporter des amendements avant la restitution finale auprès des représentants des différents villages de la commune, des services techniques et des partenaires de la commune.

- *Elaboration du draft de monographie et partage à l’interne du GRDR*
- *Restitution finale aux acteurs de la commune :*

Cette restitution a regroupé l’ensemble des acteurs de la Commune (élus communaux, autorités villageoises, représentants des associations / autres organisations de base, les services techniques et autres partenaires de la commune). Au total, il y a eu 61 participants dont onze (11) femmes. Elle a permis de valider l’étude monographique.

A la suite de cette restitution, le cadre de concertation de la commune a été mis en place (un instrument de bonne gouvernance).

Le bureau est composé de 12 membres dont 4 femmes. Ils viennent tous des associations villageoises (associations des jeunes, femmes, des organisations de base :(OB), des notabilités villageoises et du conseil communal).

Leur rôle est d’animer le cadre de concertation mis en place et de participer activement au développement socio économique de leur commune.

Certes, constituer une base d'informations sur la commune est une préoccupation légitime pour tout partenaire au développement.

Nous espérons n'avoir pas trahi les idées des interlocuteurs et pensons les avoir restituées le plus fidèlement possible.

Sans prétendre à l'exhaustivité, cette monographie présente l’essentiel des aspects de la vie communale.

Le document comprend :

- les données physiques,
- les données administratives,
- les données sociodémographiques,
- Les infrastructures et équipements
- les activités économiques de la commune,
- la gestion de la commune,

- les contraintes et les potentialités,
- enfin, les priorités choisies par les populations au cours des assemblées générales qui servent d'orientation stratégique pour le développement de la Commune de Djélébou.

CHAPITRE I : CADRE PHYSIQUE ET ADMINISTRATIF

1.1 CADRE PHYSIQUE

1.1.1 Situation géographique

La commune de Djélébou, objet de la présente étude, se situe dans partie nord du cercle de Kayes entre la longitude -11,651452°ouest et la latitude 15,009988° Nord et couvre une superficie de 908,6 km2. La population se chiffre à 21129 habitants soit une densité de 23,25 hbts/km2. Elle est limitée au Nord par la commune de Karakoro, au Sud par les communes de Bangassi et Guidimakhan Kerikafo, à l'Est par la commune de Koussané et à l'Ouest par le Karakoro et la commune de Baéïdiam en République Islamique de Mauritanie.

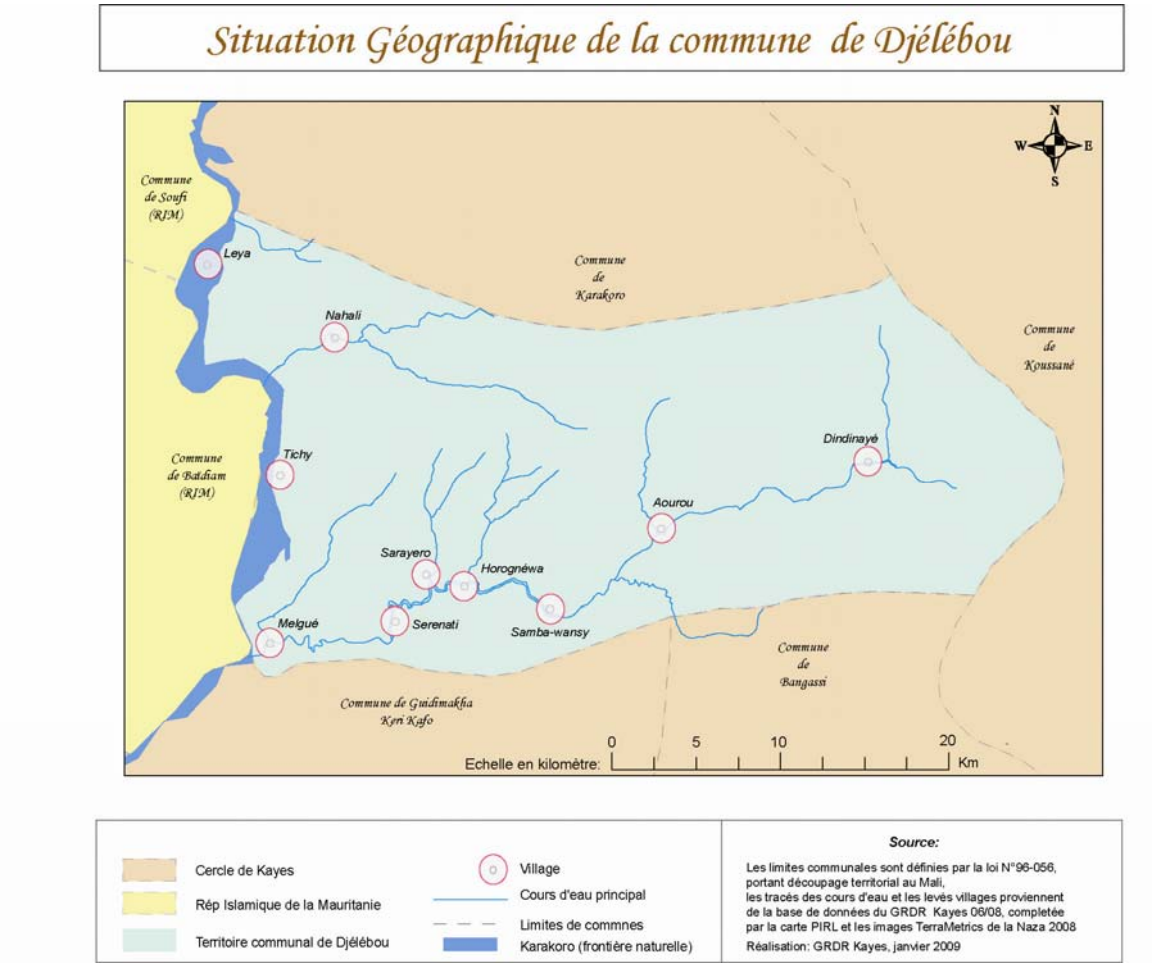

1.1.2 Climat :

La commune de Djélébou est située dans la zone Sahélienne caractérisée par un climat de type sahélien avec des précipitations oscillant entre 400et 600 mm d'eau par an, exceptionnellement la pluviométrie atteigne 900mm.

Il existe deux saisons :

- **La saison pluvieuse** qui va de juin à octobre est caractérisée par la mousson (vent chaud et humide) qui souffle du Sud-ouest au Nord-Est, avec des températures moyennes se situant autour de 25°C.
- **La saison sèche** qui s'étale de novembre à mai est marquée par l'harmattan qui est un vent chaud et sec. Ce vent souffle du Nord-Est au Sud-ouest avec des températures moyennes autour de 40 à 45°C. A cette période, l'insolation est maximale.

Suivant le tableau 1 ci-après, les pluies sont mal réparties dans le temps, avec une durée moyenne de 25-50 jours.

Tableau 1 : Pluviométrie de 1999 à 2003 du poste d'Aourou

Année	Hauteur de pluie (mm)	Nombre de jours de pluies
1999	881,9	52
2000	524,7	28
2001	531	26
2002	446,2	25
2003	695,4	42

Source : DRAMER Avril 2008

L'analyse du tableau montre que les année 1999 et 2003 ont été les plus arrosées avec respectivement 881,9 mm et 695,4mm.

1.1.3 Relief

Le relief de la commune de Djélébou est constitué de grands massifs qui constituent la frontière naturelle avec la Commune de Koussané. Elle présente

aussi un relief de plateau et plaine avec quelques bas fonds situés à l'ouest dans la vallée de Karakoro.

1.1.4 Sols

La plupart des sols de la commune sont des sols d'apport alluvial. Il s'agit de sols sablo-argileux à argilo-sableux. Sur les plateaux latéritiques impropres à l'agriculture, les sols sont gravillonnaires. Les sols d'apport alluvial dits ferralitiques ont une valeur agronomique faible à moyenne, cependant, ils se prêtent assez facilement aux actions de restauration.

Il existe aussi des sols argilo limoneux et sablo limoneux qui s'y prêtent bien à l'agriculture. On note une forte dégradation de ces sols à cause de l'érosion.

La plupart des champs des paysans de la commune sont situés loin des villages (en moyenne à 5 kilomètre).

1.1.5 Réseau hydrographique :

Le Karakoro et le Djélébou sont les principaux cours d'eau qui arrosent temporairement la commune favorisant ainsi les cultures de décrue et cela en cas de bonnes pluviométries.

Ces deux grands cours d'eau et d'autres marigots de la Commune sont tous à régime temporaire (coulant au plus pendant 4 mois de l'année), très creusés et empêchent souvent la circulation des personnes et des animaux.

Il faut noter cependant que tous les villages de la commune sont traversés par le Djélébou.

La commune est arrosée également par d'autre cours d'eau non moins importants qui sont :

- Le Galgale qui prend sa source au pied d'une colline de Koussané et se jette dans le Djélébou à partir de Sambawosy, est longé de bas fond dans lesquels les femmes font du maraîchage.
- Le Sirimoulou qui passe à 2 km du village de sirmoulou où il prend sa source d'où son nom.
- Le Sirignalé prend sa source à Kelelé un Hameau et se jette dans le Djélébou au sud ouest de ce village. Ces trois cours d'eau arrosent le village de Dindinaye.
- le Collikanté situé sur le terroir d'Aourou, se jette dans le Djélébou au Sud Ouest du village.

- le Tchaltale qui se jette dans le Djélébou à 200m du village est situé à Horognewa.
- Le Guidipalé qui prend sa source à Boutenguisse est situé à 10 Km du village de Leya.
- Le Karalencalé qui alimente un grand bas fond est à 6 Km du village de Leya.

1.1.6 Végétation

La végétation de la commune est de type savane arborée très dégradée par l'action anthropique et des agressions diverses. Elle est composée de : baobab, gommiers, Balanites aegyptica et surtout de rôniers et de doumiers qui longent les cours d'eau.

Pendant la saison hivernale, la strate herbacée qui est plus ou moins dense par endroit disparaît par la combinaison de plusieurs facteurs dégradants pendant la saison sèche.

En somme, la nature connaît une forte dégradation due aux actions anthropiques et les dégâts des animaux. Les feux de brousse, les défrichements anarchiques et la coupe abusive du bois vert sont autant d'actions qui ont contribué à la destruction du patrimoine floristique.

1.1.7 La Faune

La faune est très pauvre. Cependant, on y rencontre quelques espèces telles que : le chacal, le singe, le phacochère, l'antilope, perdrix, et le pintade etc.

1.2 CADRE ADMINISTRATIF

Evolution administrative :
La commune Rurale de Djélébou relève administrativement de l'ex arrondissement d'Aourou crée en 1968. Par la loi N°96059/AN-RM du 04 novembre 1996 portant création des communes, cet ex arrondissement a été divisé en trois (03) communes dont Djélébou qui regroupe onze (11) villages administratifs : Aourou, Tichy, Dindinaye,

Sambawosy, Sérénaty, Leya, Melga Toucouleur, Melga Soninké, Nahaly, Horognowa et Sarayero.

La commune est dirigée par un conseil communal de 17 membres qui élit en son sein le Maire qui est le premier responsable administratif au niveau de la commune.

Dynamiques locales de développement

- **Services déconcentrés de l'Etat :**

La commune de Djélébou bénéficie de la couverture de quelques services techniques et administratifs dont :

- Le Service de l'Agriculture;
- Le Service de la Conservation de la Nature;
- Le service d'Elevage;
- La Gendarmerie;
- La Police;
- La Douane

D'autres services interviennent depuis Kayes (Chef lieu de cercle). Parmi ces derniers, on peut retenir le service de l'Education à travers le Centre d'Animation Pédagogique rive droite (CAP / RD) et le service de la santé à travers le centre de santé de référence de Kayes (C.S.Réf).

- **Partenaires au développement**

En plus des services techniques et administratifs installés dans la commune, on peut citer entre autres, les partenaires au développement qui œuvrent dans différents domaines d'activités

Tableau N°2 : Liste des partenaires au développement et leur domaine d'intervention

Nom et type de partenair	Date d'introduction	Domaine d'activités
PADEC	2008	micro finance, maraîchage
Gidimakha Jikké	1991	maraîchage, formation, sensibilisation
GRDR	2008	Agriculture, élevage, maraîchage, environnement, renforcement des capacités
ANICT	2002	Construction de bâtiments administratifs, construction de radiers.
Communauté des communes de Ville de Saint Denis		Santé
Montrem		Coopération décentralisée
Communauté des communes de Ville de Saint Astier		Maraîchage
OMADESA	2008	Maraîchage, hydraulique, alphabétisation
Kondo jigima	2005	micro finance
Coopération allemande	2005	Adduction d'eau
PADEC	2008	Maraîchage
ARCODEV	2008	Maraîchage
HCR	1990	Construction des salles de classe, case de santé, creusement des puits
Gidimakha Jikké	2003	Creusement de puits
ADG	2005	travail contre nourriture
Denba Niuma	1998	AGR (teinture, savonnerie)

Nom et type de partenair	Date d'introduction	Domaine d'activités
Kondo Jigima	2005	micro finance
AGED	2002	Adduction d'eau
PASECA	2007	micro finance

- **Les acteurs locaux de développement**

Dans la commune de Djélébou, plusieurs associations œuvrent pour le développement socio-économique et culturel de leur localité. A part les groupements féminins, bon nombre de ces associations fonctionnent timidement.

Tableau 3 : Liste des organisations de base :

Villages	Types	Date création	Adhérents	Activités principales	Réalisations concrètes
Aourou	ASACO				
	Association des jeunes dites les 3 étoiles	1995	200	Maraîchage, agriculture, agriculture	Construction des magasins de denrées alimentaires
	Association de femmes et d'hommes "Guimékafo"	2005	250	reboisement	2 hectares reboisés
	Association Guironnatchigui	2007		maraîchage	Jardin
	Association des jeunes d'Aourou	1978	Tous les jeunes	Travaux d'intérêt général	Prestation
	Association des femmes « SOBE »	1998	100	Maraîchage, assainissement	Périmètre maraîcher, entretien
	Association des femmes « Soumpoukafo »				Entretien des routes
Dindinaye	Association des jeunes maraîchers	2006		maraîchage	

Villages	Types	Date création	Adhérents	Activités principales	Réalisations concrètes
	Association des femmes ‘’Marenkalo’’	2007	67	Agriculture, maraîchage	Jardin
	Association villageoise	2004	Tout le village	Travaux d’intérêt collectifs	
Leya	Association de jeunes ‘’sobe’’	2002	99	Travail collectif	
	Association des femmes ‘’sebala’’	1985	36	Agriculture, maraîchage	Jardin
Melga soninké	Association des femmes soninké ‘’Soumpou’’	1985	100	Agriculture, élevage, teinture	Ouverture d’un compte
	Association des femmes de Melga	2000	99	Maraîchage	Site maraîcher
Melga Toucouleur	Association de jeunes soninkés et peulhs "ADVMS"	1987	80	Cotisation	Construction centre de santé, mosquée, salle de classe
Nahaly	Association des usagers d'eau potable	2002	200	Gestion de l’eau	
	Association des jeunes	1980	200	Travaux publics	
	Association des femmes "sobèfèdè"	1980	140	maraichage	Site maraîcher
	Association des hommes (Sobékafo)	2003	15	L'agriculture, cueillette, main d'œuvre	Réparation du pont du village
Sambawossy	Association des jeunes du village	1996	100	Agriculture	Distribution de la viande dans tout le village pendant le 22 sept
	Association "sobèfèdè"	2002	24	Travaux collectifs	Confection des radiers, pare feux

Villages	Types	Date création	Adhérents	Activités principales	Réalisations concrètes
	Association des femmes « Soumpou Kafo »	2004	110	Maraîchage, assainissement	Site maraîcher
Tichy	Association des jeunes du village	1980	100	Travaux collectifs	
	Association dite ‘’sobe kafo’’	2000	Tout le village	Travaux collectifs	Coopérative
	Association des femmes Jikké	1985	60	Agriculture et maraîchage	Jardin et reboisement
Sérénaty	Association des hommes "ADVS"	1975	Tout le village	agriculture, travaux collectifs	construction d1 centre de santé
	Association de femmes "Iékéré"	2001	200	maraichage, petit commerce	clôture d'un jardin
	Association de jeunes dite "Noé"	2000	150	travaux collectifs	distribution de viande dans toutes les familles pendant le 22 septembre
	Association "kerèfèdè"	1995	150	travaux collectifs	medersa en cours
Sarayéro	Association des jeunes du village	1976	200	Commerce	Boutique
	Association des maraîchers	2007	105	Maraîchage, reboisement	Reboisement bordure des routes
	Association "Tambégny Jikké"	2004	50	Assainissement	‘’

- **<u>Coopération décentralisée :</u>**

La Commune de Djélébou est membre de l’association des communes du Guidimakha kafo (ACGK) qui regroupe 9 communes du cercle de Kayes et de l’ACTCK (association

des collectivités territoriales du cercle de Kayes) qui regroupe les 28 communes et le conseil de cercle de Kayes.
La Commune de Djélébou n'entretient pas de relations de jumelage avec d'autres collectivités d'ailleurs Il faut noter tout de même l'existence de partenariats féconds entre la ville de Saint de Denis, la communauté de communes de Saint Astier et de Montrem à travers les liens que ces collectivités entretiennent avec l'association Gidimakha Jikké qui regroupe l'ensemble des villages de l'ex arrondissement d'Aourou (communes de Djélébou, Karakoro et Sahel)

CHAPITRE II : POPULATION

2.1 ETAT DE LA POPULATION :

2.1.1Historique du peuplement :

Historiquement les villages ont été installés par différentes ethnies et pour diverses raisons dont les plus dominantes sont la recherche de terres fertiles et d'eau potable. Onze (11) villages composent la commune de Djélébou. La Commune doit son nom aux cours d'eau ''Djélébou'' qui traversent pratiquement tous les villages de la Commune. Le nom Djélébou veut dire ''Dialibou '' nom d'une femme Peuhl qui s'est noyée dans le marigot, ce qui a donné le nom au marigot.

Historique du village de Sambawosy

Le village de Sambawosy est crée en 1858. Les premiers habitants sont venus de Bokoro et de Medina sur la route de Kayes. La population de Bokoro frappée par une épidémie de ver de Guinée et celle de Medina embêtée par les étrangers de partance à Kayes ont décidé de se déplacer pour fonder un village loin de la grande route. A leur arrivée le village avait comme chef Dialaka Sacko. Après le départ de Dialaka sur Goumera la chefferie est revenue à la famille Traoré jusqu'à nos jours. Le village sera de plus en plus peuplé par la venue des Dramé, Camara, Sylla, Gandega, Sissoko, Coulibaly, Makadji, Soumaré.

L'imamat se trouve dans la famille des Dramé, Les Coulibaly, Diarra, Makadji sont des esclaves et jouent le rôle de médiateurs. De sa création à nos jours le village a connu quatre chefs de village qui sont : Dialaka Sacko, Samba Bakary Traoré, Mamadou Samba Yousouf Samba Traoré.

Historique du village d'Aourou

Le village est crée par la famille Camara venue de Bambela (commune Bangassi) et Bokoro (commune de Gakoura) vers 1855. Après le choix du site par Founè Camara à cause de sa fertilité, ses frères sont venus habités avec à sa tête Silly Camara. Une année plus tard Founè revient et prend la chefferie du village. La chefferie est toujours dans la famille Camara et c'est le plus âgé des pères qui devient chef, l'imamat est dans la famille des Sylla. En plus des Camara il y a des Sissoko, Sylla (forgerons), Sissoko, Coulibaly, Diarra (esclaves), Sissoko, Danioko (griots) et les Gassama sont les médiateurs du village.

De sa création à nos jours les chefs de villages qui se sont succédé sont :

1. Founè Daly Camara ; 2.Samba Toukané Camara ; 3.Silly Yeli Camara ; 4.Boubou Gaye Camara ; 5.Demba Soumaila Camara ; 6.Bakary Aiché Camara ; 7. Bakary Diarré Camara; 8. Silly Founè Camara; 9. Silly Tambo Camara; 10. Diaby Silly Camara; 11.Makan Samba Camara; 12. Django Tougounè Camara; 13.Malamina Camara; 14.Telly Drama Camara; 15. Gaye Silly Camara; 16.Mamadou Aïché Camara; 17. Oumarou Camara; 18. Diadié Magou Camara; 19. Fousseinou Camara.

Historique du village de Horognewa

Horognewa en peulh veut dire « tête d'éléphant », ce nom est donné au village car à l'arrivé des fondateurs du village, ils ont trouvé une tête d'éléphant sur le site.

Le village a été crée vers 1880 par deux chasseurs venus de Melga Mauritanie. Compte tenue de la richesse de la zone en gibiers Hamadi Ousmane Sy et Sidy Sow se sont installés à Horognewa pour être plus proche des gibiers.

Quelques années après leur installation certaines familles sont venues s'ajouter à eux.

La chefferie du village est dans la famille Sow (active) et est confiée au Sy qui est les marabouts du village.

En plus des Sow et Sy 'il y a d'autres noms de familles comme : Dia, Kane, Deh, Diarra, Sissoko, Diawara, Diallo et Bah et Coulibaly. Il y a trois chefs de villages qui se sont succédé à savoir : Abdoulaye Sow, Demba Sow et Oumar Sow.

Les différents chefs de village qui se sont succédé ont été les suivants : 1. Amadi Ousmane Sy, 2. Abdoulaye Amadi, 3. Demba Sy, 4. Oumar Sy.

Historique du Village de Tichy

C'est un vieux village d'après les informations reçues auprès des personnes ressources. Le village serait à sa quatrième installation. Si l'on en croit aux informations recueillies, le village aurait été habité en premier lieu par les « Grin Kabé », ethnies originaires du Sénégal. Un conflit aurait opposé cette ethnie d'origine Peulh aux Maures ayant conduit à la destruction de Tichy. Quelques années plus tard, les « Grin Kabé » seraient revenus pour reconstruire Tichy. Mais un deuxième conflit encore aurait opposé cette ethnie aux Maures.

C'est en 1902, que Koly Binta Diabira serait venu d'Ambidedi Koré pour refondre le village de Tichy détruit successivement deux fois. La recherche des terres fertiles, du gibier et du poisson serait les raisons de leur déplacement.

Dix huit ans après, Diadié Tako et une partie de la population auraient quitté Tichy pour s'installer à AÏTE. Après avoir séjourné dix huit ans, Diadié Tako retourna à Tichy pour reprendre la chefferie au détriment de Yely Diangou Diabira, car il était le plus âgé.

Le nouveau site fut installé il y a 100 ans et Tichy et Ambidedi sont les embryons d'un même village.

Les différents chefs qui se sont succédé ont été les suivants :

1. Moussa Sadio Diabira (15 ans) ; 2.Koly Binta Diabira(17 ans), 3.Diadié Tako Diabira (16 ans) 4.Moussa Diouka Diabira (10 ans) ; 5.Yely Diangou Diabira (3 ans), 6.Demba Leme Diabira (6 ans) ; 7.Wally Tako Diabira (2 ans) ; 8.Salou Leme Diabira (4 ans) ; 9.Silima Moussa Diabira (8 ans) ; 10.Silima Yely Diabira (13 ans)

Historique du village de Serenaty

Etymologiquement, Serenaty vient du mot « Sere » qui signifie à côté de… et « naty » individu. Donc, Serenaty veut dire à côté de naty.

Les populations seraient originaires de Bouillagui (commune de Kerikafo) et de Bambella (Bangassi). Le village serait à sa troisième installation. Le premier fondateur du village du village s'appelait Demba Massita. Il ya eu une double fondation :

1ère fondation 1819 par les Gandega

2ème fondation 1849 refondation par Diaby Massita

En 1880 Fodé Samba Kebe Masssita a appuyé le village pour son installation.

Les différents chefs de village qui se sont succédé ont été les suivants :

1. Demba Kolly ; 2. Yelly Magou, 3.Sindé Tombé ; 4.Dambou Hamady ; 5.Ansoumani Yamé, 6. Kolly Issa, 7.Dioumgoumda Gaye, 8.Silly Dabo, 9. Demba Nyaki, 10. Diaby Kolly, 11. Issa Kolly, 12. Fousseynou Donga

Historique du village de Sarayero

Le village tire son nom de Sar =village et Yéro =nom de personne. Autrement dit le village de Yéro fondé en 1872

Historique du village de Nahaly

Historiquement, le village tire son nom du mot arabe ‘’Nahaly’’ qui signifie ‘’abeille’’ c’est – à – dire quelque chose qui sent bon.

Le village de Nahaly fut fondé par Magaye Demba CAMARA en 1886. Ce dernier n’a pas eu d’enfant et il était fils. Après Magaye Demba CAMARA, c’est Gaye Tata Camara qui prend le trône. Il serait venu d’Aourou

Les habitants seraient originaires d’Ouaygoulou et ce sont les Camara Demba Hawa. Le pouvoir se transmet du côté des pères.

Les Sylla sont des imams du village. Les castes sont : Dagno, Dembélé, Bâh, etc. Les médiateurs sont les Mangués : Gassama, les griots, Soumaré

De sa création à nos jours, les principaux chefs de village qui sont succédés ont été les suivants :

- Medi Gaye Camara ---------- 3 ans
- Gaye Tata----------50 ans
- Sily Bonko ----------30 ans
- Demba Minthy----------18 ans
- Demba Foulé ----------14 ans
- Sily Soumano----------2 ans
- Sékou N’Diaye-- ----------4 ans
- Gaye Sily----------2 ans

Historique du village de Leya

Le village de Leya vient du mot soninké qui veut dire ‘’arbre qui est entrain d’être consumé’’. Le peuplement serait lié à l’abondance des terres cultivables.

Les habitants seraient venus de Gouchela en République Islamique de Mauritanie. De Gouchela à Djewo, où ils ont vécu 5 ans puis Diaguily de passage pour Molissimo pour ensuite aller fonder le nouveau Gouchela en 1813. De là, ils ont combattu les Peulhs Toucouleurs (Diallo). Ces Peulhs sont les résidents de Gouchela mais détrôné par les Diabira.

Le village fut crée par Mamadi Diadié Diabira venu de Gouchela (Commune de Kérikaffo) en 1873 à la recherche de terres fertiles.

De sa création à nos jours, les différents chefs de village qui se sont succédé, ont les suivants :

- Mamedi Diadié Diabira----------48 ans
- Niaky Badio ----------19 ans
- Gaye Dogué ---------- 9 ans
- Diahé Cissé ----------10 ans
- Bouna Maro ----------11 ans
- Kalifa Maro ----------12 ans
- Mamadou Diarra----------19 ans
- Bakary Niangalé ----------4 ans
- Amedi Diabira----------9 ans

L’imamat est confié à la famille SAKO. Les Sissoko sont les forgerons, les Djambossy (cordonniers), Les Diakité, Konaté, Diarra et Traoré sont des esclaves.

Historique du village de Dindinaye

Les premiers habitants du village sont venus de Somanguidi (commune urbaine) en 1902. Ils étaient à la recherche d’une terre de culture.

Dindin en soninké est le nom d’un grand arbre fruitier qui était nombreux sur le site d’où le nom du village.

La chefferie est assurée par la famille Diabira, et c’est le plus âgé des pères qui deviennent chef de village.

L’imamat est dans la famille des Cissé. Les Camara, les Doucouré, Coulibaly, Camara, Sissoko, Sagna, Gassama sont venus s’ajouter au Diabira et ils vivent en parfaite harmonie.

Les Gassama, les Cissé et les Doucouré sont les médiateurs du village, les Djombana sont les forgerons.

Les chefs de village qui se sont succédés : Sega Wally Diabira, Bakala Bambi, Niaky Diarah Diabira ; Hadiétou Diabira ; Souleymane Diabira ; Lamine Diabira qui est l’actuel chef de village.

Historique du village de Melga Toucouleur

Les premiers habitants de Melga sont venus de Fouta (Dimat) au Sénégal. Le fondateur s’appelle Thierno Makame Sow en 1677. Pour la petite histoire, le nommé Thierno Makame Sow a été soupçonné de vol de boucle d’or d’une femme qu’il a rencontré sur la route menant au fleuve. Il a été sanctionné par le village de rembourser l’or de la femme. Peu après, un pêcheur a capturé un poisson qui avait avalé l’or en question ; c’est ainsi que Monsieur Thierno fut blanchi. C’est à partir de ce moment qu’il a décidé de quitter le village avec 500 familles pour s’installer à Melga.

Melga est le nom d’un diable qui était le logeur des Sow. Dans la cohabitation avec le diable, une bataille s’est déclenchée entre eux. Par le fait du maraboutage, le diable fut vaincu par les Sow ; mais le diable en reconnaissant sa défaite s’enfuit vers le Sénégal et a dit : ‘’aujourd’hui vous avez gagné mais je vais provoquer un vent violent qui va soulever tous les toits du village’’. La chefferie et l’imamat sont gardés par les Sow.

De sa création à nos jours, 17 chefs de village se sont installés à savoir :

1. Thierno Makan Antoumane, 2. Malik Makan, 3. Arasine Toumane, 4.Ahmadou Makan, 5. Thierno Makan Trasine, 6. Thierno Makan Boubacar, 7.Thierno Makame Bouacar; 09-Thierno Racine Bouacar;10- Thierno Baïldal Makame; 11-Thierno Djibi Racine Makame; 12-Amadou Makame; 13-Makame Hamady; 14 – Samba Guélé; 15-Abdoul Makame; 16-Aly Makame; 17-Mamadou Aly Makame;17-Atoumane Makame;18-Samba Mamadou Makame; 19 –Alhassane Abdoul Makame

2.1.2 Les grands évènements :

Comme toute autre communauté ; la population de la commune de Djélébou a connue des événements tant heureux que malheureux qui restent gravés encore dans la mémoire de ses habitants.

Ainsi nous pouvons retenir entre autres évènements :

- ✓ Invasion acridienne à Aourou en 1928 et 2004 dans toute la commune ;
- ✓ La création de l'école d'Aourou le 15 janvier 1945 (3ème école créée dans le cercle de Kayes)
- ✓ Grand vent de Melga
- ✓ Bataille de Beredji en 1906 entre les Maures et les Soninkés
- ✓ Les grandes sécheresses de 1968 ; 1972 ; 1973 ; 1984 ; 1985 et 2006 ;
- ✓ La bataille sanglante de Bouillagui entre les Bamanan et les Gandega et entre les Gandega et le Maures faisant plus de soixante dix (70) morts. C'est ce qui fait que les Gandega ne voyagent pas les mercredis.
- ✓ Vol d'un grand nombre de bétails à Nahaly et à Leya par les Maures en 1988
- ✓ La prise de Nahaly par les Maures de la Mauritanie en 1989
- ✓ Le 07 Avril 1989 et le 22septembre 1990 attaque de Melga par les Mauritaniens. Toutes ces attaques ont été provoquées lors de la guerre entre le Sénégal et la Mauritanie qui a déclenchée en 1988.
- ✓ Réalisation du micro-barrage de Tissi en 2003 ;
- ✓ Appui en céréales de la commune par l'Etat en 2005 et 2006

La construction de l'adduction d'eau d'Aourou en 2005

2.1.3 Evolution de la population de la commune :

Tableau 4 : Evolution de la population par sexe de 1998 à 2008 dans la commune rurale de Karakoro.

Année	Femmes	Hommes	Population totale
1998	8403	7903	16306
1999	8538	8030	16568
2000	8773	8251	17024
2001	9014	8478	17492
2002	9262	8711	17973
2003	9517	8950	18467
2004	9781	9199	18980
2005	10049	9451	19500
2006	10322	9707	20029
2007	10614	9982	20596
2008	10888	10240	21128

Source : Perspective de la population 1999 -2024 DRPSIAP Kayes 2008

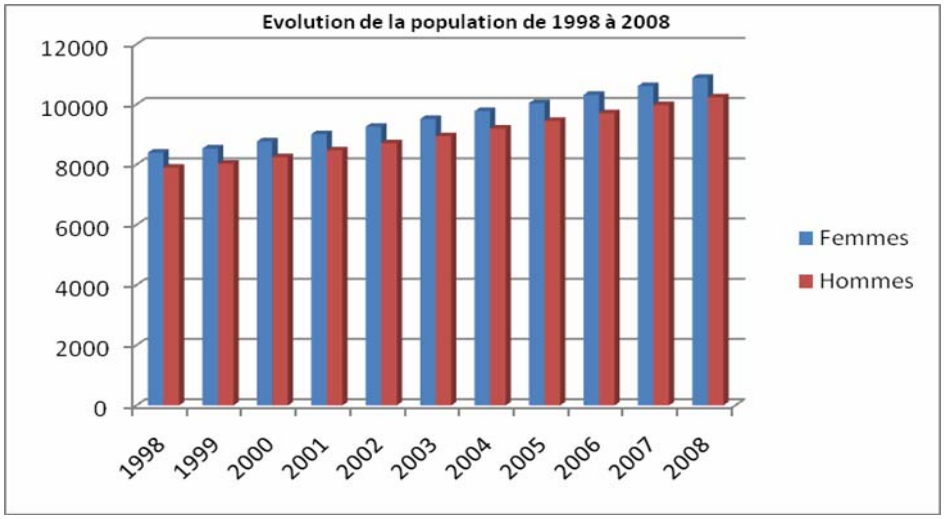

Selon les perspectives de la population 1999 – 2024, si cette tendance se poursuit, la population de la commune de Djélébou serait de 32 942 habitants en 2024 soit 15 966 hommes et 16 976 femmes

2.1.4 Structure par âge et par sexe de la population

L'analyse de la structure par âge de la population de Djélébou laisse apparaître une jeunesse de la population communale. Entre 0 -14ans, le nombre d'hommes est le plus élevé.
Mais à partir de 15-19 ans la tendance se renverse en faveur des femmes et se poursuit. Ce facteur pourrait s'expliquer par le fait que les femmes ont une espérance de vie plus élevé que celle des hommes (64,65 ans pour les femmes contre 61,21 pour les hommes)

Tableau 5 : **Répartition de la population résidente par tranche d'âge en 2008**

Age	Population par âge en 2008		
	Hommes	Femmes	Total
0-4 ans	1820	1808	3628
5-9 ans	1817	1727	3544
10-14 ans	1435	1310	2745
15 – 19 ans	1054	1152	2206
20 – 24 ans	748	888	1636
25 – 29 ans	603	787	1390
30 – 34 ans	519	661	1180
35 – 39 ans	463	549	1012
40 – 44 ans	377	457	834
45 - 49 ans	323	360	683
50 – 54 ans	278	336	614
55 – 59 ans	228	234	462
60 – 64 ans	199	228	427
65 – 69 ans	147	147	294
70 – 74 ans	111	122	233
75 – 79 ans	69	64	123
80+	49	57	106

Source : Perspective de la population 1999 -2024 DRPS Kayes 2008

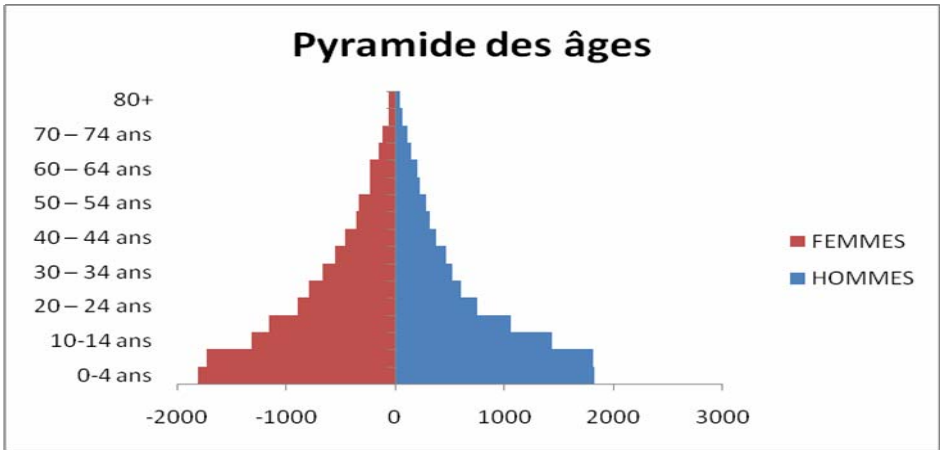

Source : Perspective de la population 1999 -2024 DRPS Kayes 2008

La structure par âge de la population communale en 2008 laisse apparaître une faiblesse des effectifs du 3ème âge. Les tranches d'âge (65-69, 70-74 et 75-79 ans) ne représentent que 3,07% des effectifs de la commune. A 80 ans et +, le nombre des personnes âgées diminuent sensiblement

2.1.5 Population active

La population active (15-55ans) est importante. En 2008, la population active de la commune était de 9555 personnes, soit 45,22 % de population totale. Cette proportion serait beaucoup plus importante si elle devait s'étendre à tous ceux qui ont au moins 10 ans

2.2 MOUVEMENTS DE LA POPULATION

Il n'existe pas de données statistiques au niveau communal sur le taux de natalité ; mortalité et morbidité. Seulement les données régionales sont disponibles. Ainsi en 2001 le taux de natalité de la région de Kayes était de 34,06% contre un taux de mortalité de 10,04%. Le taux de croissance démographique est de 2,9%. La région de Kayes étant une zone de forte migration ; en intégrant ce facteur le taux de croissance devient 2,3%.

2.2.1 Migrations :

Tableau 6 : Réalisation des migrants

Villages	Types de réalisation	Quantité	Années de réalisations
Aourou	CSCOM	1966	collective
	Construction mosquée	1977	collective
	Contribution pour réalisation du château d'eau	1995	collective
	construction de radiers	1996	collective
Dindinaye	mosquée (3)		
	Ecole	2002	collective
	Medersa	2003	collective
	centre de santé	2003	collective
Horognewa	Case de santé	2008	collective
	panneau solaire et micro pour mosquée	1995	collective
Leya	mosquée (6)	1962	collective
	centre de santé	1988	collective
	magasin de stock de céréale	1982	collective
	puits à grand diamètre	1991	collective
Melga T/S	Mosquée	1980	collective
	centre de santé	1998	collective
	Ecole	1992	collective
	contribution pour la réalisation de château d'eau	2007	collective
Nahaly	clôture du centre de santé (1)	2006	collective
	construction de la medersa (1)	2007	collective
	clôture du cimetière (1)	2008	collective
	Mosquée (4)	2003	collective
Sambawosy	construction école	1998	collective
	mosquée de vendredi	2003	collective
Tichy	Ecole	1986	collective
	Mosquée	1976	collective
	CSCOM	1997	collective
	Puits à grand diamètre	1999	collective
Sérénaty	Mosquée de vendredi	1979	collective
	centre de santé	1996	collective
	contribution financière (école, adduction d'eau, centre d'accueil)	2 008	collective

Villages	Types de réalisation	Quantité	Années de réalisations
Sarayero	contribution école	1996	collective
	construction mosquée		collective
	construction centre de santé	2001	collective
	construction adduction d'eau	2007	collective

Source : Enquête monographique mai 2008

2.3 MENAGES

2.3.1 Taille des ménages

Tableau 7 : Taille des ménages

Année	Nombre concessions	Nombre ménages	Population totale
1998	393	1217	16306
1999	399	1237	16568
2000	410	1271	17024
2001	422	1306	17492
2002	433	1341	17973
2003	445	1378	18467
2004	457	1417	18980
2005	470	1455	19500
2006	483	1495	20029
2007	496	1537	20596
2008	509	1577	21128

Source : Perspective de la population 1999 -2024 DRPS Kayes 2008

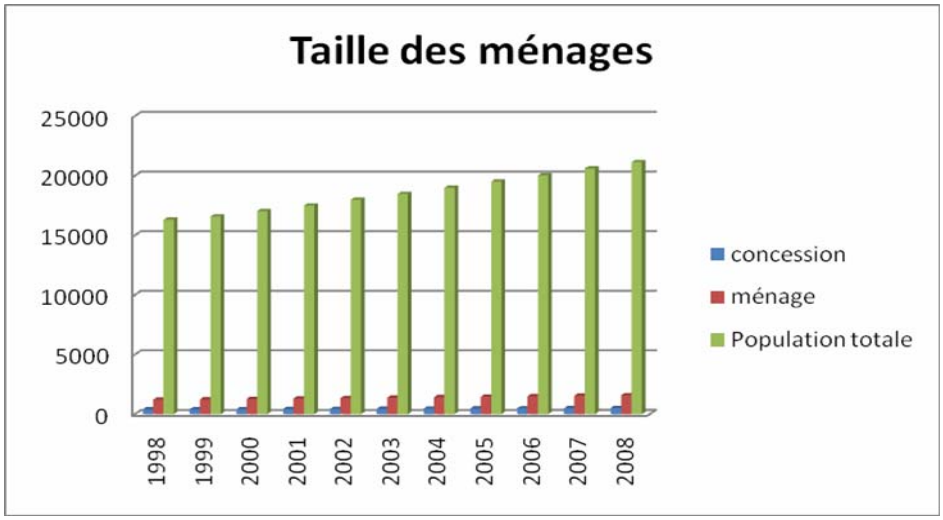

En 1998, les 16 306 habitants de la commune de Djélébou étaient répartis entre 1.217 ménages et 393 concessions. La taille moyenne d'un ménage était alors de 13,39 personnes. En 2008 ce chiffre reste sans changement, mais on constate une augmentation du nombre de ménage et de concessions

2.3.2 Ethnies

Selon les données de l'étude du projet transfrontalier d'aménagement du bassin du Karakoro en 2007, la répartition des ethnies est la suivante :

Ethnie	Pourcentage
Soninké	90%
Peulh	3%
Maures	2%
Bambara	1%

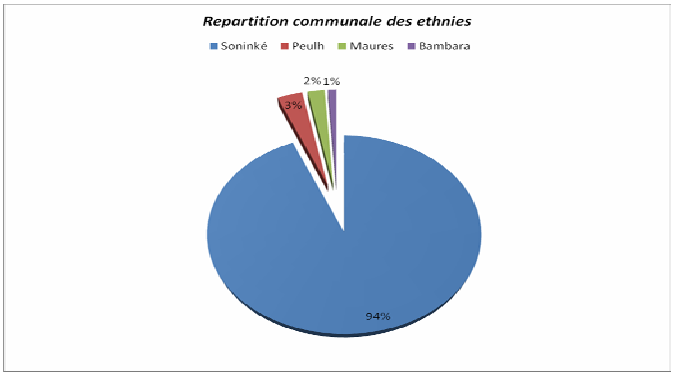

Les soninkés représentent plus de 90 % de la population. D'autres groupes numériquement moins importants (peuhls et Maures) cohabitent avec les soninkés dans la commune

2.3.3 Religions

La religion musulmane est la seule religion pratiquée dans la commune de Djélébou en témoigne les nombreuses mosquées dans les villages et le nombre élevé de Medersas.

2.3.4 Habitat :

L'habitat est dominé par des constructions de type traditionnel en banco simple ou amélioré avec des toitures en terrasse. Actuellement on assiste à une amélioration progressive de l'habitat, aussi bien, au niveau de la nature des murs que de la toiture amélioration progressive de l'habitat, aussi bien, au niveau de la nature des murs, que de la toiture. Les toitures sont généralement en tôle ou en terrasse. Les grosses infrastructures publiques et/ou communautaires sont réalisées en dur

- **Matériaux utilisés dans la construction**

Le banco est le matériau de construction le plus couramment utilisé. Il est partout disponible et ne coûte presque rien. Depuis un certain temps, on assiste de plus en plus à une utilisation intense du ciment. Malgré la cherté des prix du ciment (120 000 FCFA/tonne) et le coût de transport élevé suite à l'enclavement de la commune, la tendance générale va vers l'utilisation de ce produit pour la construction. Cet état de fait est favorisé par l'apport des migrants. Malgré l'option significative du ciment, le banco reste encore dominant.

- **SOURCES D'ENERGIE**

La principale source d'énergie est la lampe tempête. Actuellement l'énergie solaire est utilisée par la majeure partie des ménages pour l'éclairage domestique et le fonctionnement d'appareils divers. Quelques rares ménages utilisent également des groupes électrogènes.

- **MODE D'APPROVISIONNEMENT EN EAU**

La source principale d'approvisionnement en eau demeure, l'adduction d'eau, les puits à grand diamètre et les forages équipés de pompes mécaniques. Pour des raisons d'habitude et la mauvaise répartition spatiale des points d'eau aménagés font que beaucoup consomment l'eau des puisards de qualité douteuse

Tableau 8 : Répartition des points d'eau et leurs états de lieux par village

Villages	Réseau d'eau potable			Forages		Puits à grand diamètre	
	Année de réalisation	Nombre de bornes fontaines	Etat	F	NF	F	NF
Aourou	2005	42	Bon	2	4	3	0
Dindinaye		0	0	1	0	0	1
Sambawosy		0	0	0	2	2	0
Horognewa		0	0	0	1	3	0
Serenaty	2003	10	bon	4	1	1	0
Tissi		0	0	0	0	0	0
Leya		0	0	0	1	4	0
Sarayero	2003	5	bon	2	0	20	0
Nahaly	2003	4	mauvais	0	2	2	0
Melga Soninké et Melga Toucouleur	2003	5	bon	1	0	5	0
Total		**66**		**10**	**11**	**39**	**1**

NB : F : Fonctionnel / NF : Non Fonctionnel
Source : Enquête monographiques mai 2008,

Comme le tableau de répartition des points d'eau l'indique, il y a une insuffisance d'eau potable dans la commune de Djélébou. Sur les 61 points d'eau recensés à travers la commune, 11 forages et 01 puits à grand diamètre ne sont pas fonctionnels. Les 115 autres points d'eau et en plus des grands puits traditionnels creusés dans les familles assurent durant toute l'année, l'alimentation de la population communale en eau potable.

Il faut signaler l'existence des comités de gestion de l'eau dans les villages pourvus d'adduction d'eau, qui ont pour tâche essentielle la récupération et la gestion des cotisations des abonnés. Le montant de cette cotisation varie d'un village à un autre. Par exemple à Aourou le mètre cube coûte 500FCFA. Les frais d'entretien sont payés sur ces recettes.

Malgré l'existence de quelques points d'eau potables, des problèmes d'approvisionnement en eau de la population demeurent entiers. On peut citer entre autres : l'insuffisance d'infrastructures d'eau potable et le goût salé de l'eau.

- **Assainissement**

La grande partie de la population communale dispose des latrines au niveau des concessions. Les latrines sont faites soit en banco, soit en duret sont bien entretenues régulièrement par les femmes. Les latrines sont de type traditionnel avec fosse.

Il faut noter l'existence des salons dans les toilettes qui sont souvent utilisées par les femmes comme cuisine ou dortoir en période chaude.

Au niveau de la commune l'essentiel des ordures ménagères sont entreposées sur les tas d'immondices et dans les devantures des concessions et sont souvent utilisés comme barrières aux eaux de ruissellement.
Quant aux eaux usées, elles sont versées dans les rues qui sont source de prolifération des moustiques

CHAPITRE III : ORGANISATION SOCIALE

Une société fortement hiérarchisée vivant en parfaite harmonie.

L'analyse de l'organisation sociale sera basée sur le mode de transmission de la chefferie au niveau des différents villages et pouvoir politique moderne. Dans ce chapitre les interdits et les coutumes seront traités.

3. 1 STRUCTURATION DE LA SOCIETE

La société est fortement hiérarchisée dans la commune de Djélébou. On y distingue différentes classes qui sont : les nobles (hoorés), les hommes de caste (Nyaxamala) qui regroupent les griots, les forgerons et les esclaves.

Dans cette société telle que structurée un noble ne peut prétendre se marier avec une caste et vice versa. Ces hommes de caste jouent un rôle de médiation et d'animation au sein de la communauté.

3.2 COUTUMES ET INTERDITS

La commune de Djélébou à l'instar des autres sociétés traditionnelles de Gidimakha, organise des manifestations culturelles lors des mariages et par endroit des sacrifices sont faites en début d'hivernage en prélude à une bonne pluviométrie.

Les interdits de la commune se confondent plus ou moins à ceux de l'islam. Mais il existe des interdits spécifiques dans certains villages par exemple l'interdiction faite aux Gandega de voyager les mercredis et cela suite à la bataille sanglante qui a eu lieu entre les populations de Serenaty et les Maures, l'interdiction des concerts libres dans certains villages, l'excès de vitesse des engins à deux roues à l'intérieur des villages est sanctionné.

3.3 POUVOIR TRADITIONNEL

Traditionnellement, le pouvoir est dirigé par un chef de village appelé « Debigume » et des conseillers qui sont les garants du respect des coutumes et régulateurs de l'ordre social. La chefferie se transmet du côté des pères le plus âgé des familles fondatrices et cela varie d'un village à un autre.

Les grandes réconciliations reviennent aux castes. La sécurité et le maintien de l'ordre social reviennent aux Chefs de village et aux Conseillers.

3.4 POUVOIR POLITIQUE MODERNE

Suite à la décentralisation effective en 1997, l'arrondissement d'Aourou a été éclaté en trois (3) communes (Djélébou, Karakoro et Sahel).

Le village d'Aourou est le chef lieu de commune. La commune est dirigée par un conseil communal qui élit en son sein un Maire.
Le conseil communal comprend vingt trois (23) membres et le bureau communal comprend : le maire ; le 1er ; 2ème et 3ème adjoints. Cet effectif est accompagné par un secrétaire général, un régisseur et un gardien.
Les différents partis politiques tels que l'ADEMA, le RPM, le CNID, le PARENA, L'URD sont présents dans la commune.

3.5 PLACE DE LA FEMME DANS LA SOCIETE

A l'instar des sociétés traditionnelles africaines, la femme dans la Commune de Djélébou joue un rôle important dans l'équilibre social et économique des familles.

Cependant elle demeure le pilier central de la famille. Elle est chargée du ramassage et de la cueillette des produits agricoles et naturels et participe aux travaux champêtres.
Ces corvées laissent peu de temps pour s'occuper d'autres activités telles que l'alphabétisation, les activités génératrices de revenus etc...

Les femmes sont peu ou pas représentées dans les instances de décisions au niveau village et communal. Cela peut s'expliquer par les pesanteurs socioculturelles qui pèsent encore sur elles.

Dans le temps, les femmes étaient organisées en tons villageois suivant les groupes d'âge. L'objectif principal était l'entraide, la réalisation des travaux champêtres ou la participation aux travaux nécessitant une forte main d'œuvre. Les prestations étaient rémunérées soit en nature soit en espèce.

Aujourd'hui, ces organisations ont évolué vers des associations bien structurées à but lucratif et social, qui servent d'interface entre leurs membres et les partenaires.

Les ressources de ces organisations proviennent pour la plupart des cotisations, des droits d'adhésion et aussi des revenus des activités de maraîchage.

CHAPITRE IV : ACTIVITES ECONOMIQUES

4.1 AGRICULTURE

Un secteur tributaire de la pluviométrie, du faible niveau d'équipement et d'encadrement.

L'agriculture est la principale activité de la population de la commune de Djélébou. Elle occupe le quasi totalité des populations qui sont avant tout des cultivateurs de céréales. Les cultures sont très souvent tributaires de la pluviométrie et l'agriculture demeure extensive liée au faible niveau d'équipement et d'encadrement des producteurs.

4.1.1 Terres agricoles

La pratique de l'activité agricole est faite sur des terres situées sur les plaines et dans les bas fonds. Celles situées sur les plaines sont soumises à une forte érosion diminuant ainsi les espaces culturaux comme en témoignent les courtes durées des jachères.

Une terre fortement érodée

Les bas-fonds sont plus ou moins riches et sont menacés par l'ensablement.
La gestion de l'espace agraire est laissée à l'initiative des chefs de village assistés par leurs conseillers et quelques propriétaires terriens.
L'accès à la terre se fait selon les droits coutumiers qui diffèrent d'un village à un autre. Les femmes ont un droit d'exploitation des terres sans en être propriétaire.
Le service d'agriculture est la principale structure chargée de la formation et de l'encadrement du monde rural au niveau de la commune. A côté de cette structure étatique existent d'autres

partenaires comme le PADEC, le GRDR, l'ARCODEV etc. qui interviennent dans la commune. dans le cadre de la mise en œuvre de leur programme de développement.

D'autres partenaires non moins importantes (AOPP, Chambre d'agriculture régionale), appuient quelques organisations paysannes de la commune dans le cadre de la formation des producteurs. Il existe principalement deux périodes de culture dans la commune de Djélébou. Une saison hivernale dominée par les cultures de sorgho, d'arachide, de niébé et de maïs. Le Riz de bas fond est cultivé surtout par les femmes sur des petites superficies. En année de bonne pluviométrie les populations riveraines de Karakoro (Melga, Leya, Tissi) et ceux de Djélébou (Horognewa, Sarayero) pratique la culture de décrue avec des variétés de cycle court de maïs, de sorgho, d'arachide et surtout de niébé dont les rendements dépassent souvent les cultures hivernales.

Aussi bien sur le plan de production que de superficies, le sorgho est la céréale la plus importante. Cela se justifie par le fait qu'il constitue l'aliment de base des populations de la commune .En effet, la farine du sorgho sert à la préparation du couscous qui est le principal plat des soninkés.

La rotation des cultures est très peu utilisée, c'est la monoculture qui est le plus pratiqué par les agriculteurs, c'est-à-dire sorgho/sorgho, maïs/maïs etc.….

Le faible niveau des techniques culturales est lié à l'insuffisance de matériels agricoles (charrue et houe seulement utilisés dans les exploitations) et du faible niveau d'encadrement des producteurs. Le semis combiné au labour est très répandu dans la zone (méconnaissance du semoir).

D'après les acteurs de ce secteur le niveau de production est en baisse d'année en année. A cause de l'absence de statistique fiable dans ce secteur les indicateurs chiffrés ne sauraient être obtenues.
Dans le cadre de la gestion de la fertilité des sols, les paysans utilisent le fumier non décomposé (disponible en grande quantité) comme fertilisants organiques, l'engrais n'est pratiquement pas ou peu utilisé dans la commune.

Les anciens parcages sont utilisés pour la culture du maïs cultivé dans les champs de case par 80% des producteurs ; par contre le transport du fumier dans les champs est très limité à cause de leur éloignement.
Quelques mesures de conservation de sols sont initiées sans technicité à savoir : les haies vives, les lignes en cailloux, les barrières (sac rempli de sable dans les rigoles).

4.1.3 Structures d'encadrement

Le service d'agriculture est la principale structure chargée de la formation et de l'encadrement du monde rural au niveau de la commune. A côté de cette structure étatique existent d'autres partenaires comme le PADEC, le GRDR, l'ARCODEV etc. qui interviennent dans la commune. dans le cadre de la mise en œuvre de leur programme de développement.

D'autres partenaires non moins importantes (AOPP, Chambre d'agriculture régionale), appuient quelques organisations paysannes de la commune dans le cadre de la formation des producteurs.

4.1.4 Potentialités et contraintes de l'agriculture

Potentialités	Contraintes
- Disponibilité de terres agricoles récupérables - Possibilité d'une double culture (hivernale et décrue) - Existence de bas fonds aménageables - Abondance de fumure organique - Disponibilité en grand nombre de bœufs de labour ; chameau, ânes etc.	- Insuffisance pluviométrique - Dégradation prononcée des terres agricoles par l'eau et le vent, - Divagation des animaux surtout des chameaux venant de la Mauritanie (transhumance incontrôlée) - Insuffisance de matériels agricoles, - Présence de beaucoup de déprédateurs (oiseaux granivores, insectes nuisibles, termites et autres champignons, - Faible niveau d'encadrement. - Conflit foncier entre population riveraine de Karakoro entre Maliens et Mauritaniens

4.2 MARAICHAGE

L'activité maraîchère est plus ou moins développée dans la commune Elle est surtout pratiquée de façon traditionnelle, bien qu'il y ait un début d'amélioration au niveau technique.

Au niveau de chaque village il existe des associations de femmes qui s'occupent du maraîchage .Ainsi cinq (05) périmètres maraîchers d'une superficie moyenne de 0,5ha appartenant aux groupements féminins sont répertoriés dans la commune.

Ces associations féminines sont accompagnées par des partenaires au développement tels le PADEC, L'ARCODEV, le GRDR, la communauté de communes de Saint Astier en matière d'appui structurel et technique.

Pratiquement toutes les spéculations maraîchères sont produites à savoir : la laitue, la tomate, le chou, le gombo, l'oignon, carotte, pomme de terre, amarante et surtout le niébé feuille.

Les fertilisants organiques utilisés dans les périmètres maraîchers sont constitués par des fumiers provenant des parcs de bovins, d'ovins, de caprins et d'asins. Les moyens d'exhaures pour l'arrosage restent manuels avec des arrosoirs peu commodes (sceau et petite calebasse).

La plupart des exploitantes utilisent les moustiquaires pour protéger les cultures des attaques des insectes très nombreux.

Tableau N°9 : Etat des lieux des périmètres maraîchers féminins de la commune

Périmètres féminins Villageois	**Nature de la clôture**	**Superficie (ha)**	**Puits**	**Moyen d'exhaure**
Villages	Clôture	Superficie (ha)	Puits	Moyen d'exhaure
Aourou	Haie morte	0,5	Grand diamètre	Manuel
Horognewa	Haie morte	0,5	Grand diamètre	Manuel
Tissi	Grillage	0,5	Grand diamètre	Manuel
Leya	Grillage	0,5	Grand diamètre	Manuel
Melga	0	0,5	Grand diamètre	Manuel
TOTAL		2 ,5		

Il faut noter que ces clôtures sont dans un état défectueux ne résistant pas aux animaux. Le périmètre de Melga n'est plus opérationnel à cause de l'état du puits qui est embourbé par les saletés entraînés par le courant d'eau, le puits étant situé dans le lit de Karakoro

4.2.1 Potentialités et contraintes du maraîchage

Potentialités	Contraintes
- Disponibilité de terres favorables à l'action, - Disponibilités de fertilisants organiques en quantité et en qualité, - Existence d'associations féminines dynamiques évoluant dans le domaine, - Présence de partenaires accompagnateur des acteurs locaux.	- Divagation des animaux surtout des chameaux, - Absence de débouchés (pas de foire dans la commune), - Insuffisance d'eau et de moyen d'exhaure adéquat, - Manque de matériel de maraîchage, - Faible niveau d'encadrement

4.3 GESTION DES PRODUITS AGRICOLES :

L'autosuffisance alimentaire reste l'objectif primordial de l'activité agricole dans cette commune. De ce fait les produits issus des principales cultures sont destinés à l'autoconsommation à plus de 95% ; les 5% autres sont destinés à la commercialisation qui se fait sur place entre les commerçants de la place et les producteurs surtout femmes au moment de la récolte pour faire face aux petits besoins.

Des échanges en nature se fassent également entre les peulhs et les agriculteurs (lait ou beurre contre céréale). Les excédents de production sont rares au sein des exploitations compte tenu de l'insuffisance et de l'irrégularité de la pluie de la zone. Les déficits de production céréalière sont gérés par l'achat du complément soit à Kayes ; soit dans les banques de céréales ou dans les boutiques sur place en fonction des moyens dont disposent les exploitations. A ce niveau les migrants jouent un rôle très important dans l'appui aux familles pour assurer la sécurité alimentaire.

De façon générale la période de soudure se situe entre juillet et septembre et cette période coïncide avec l'inaccessibilité de la commune.

Les produits agricoles qui font l'objet d'une commercialisation intense sont : le niébé ; la courge ; la pastèque et les produits maraîchers.

Par rapport au système de stockage des récoltes, différentes techniques sont utilisées :

- Pour les céréales, le sorgho est stocké en vrac en épi pour éviter les attaques d'insectes, par contre le Riz et le Maïs sont décortiqués et ensachés dans un sac.
- L'arachide est stockée en coque soit en vrac dans les magasins, soit dans les sacs avec traitement insecticide (comprimé de phostoxin), le Niébé est décortiqué et conditionné dans les bidons de vingt litre et exposé au soleil sur les hangars.

Les sous produits de l'agriculture sont utilisés dans la plupart des cas comme fourrage pour les animaux. Il s'agit de fane d'arachide ; de tige de Niébé ; de Maïs et de Sorgho qui sont le plus souvent stockés sur les hangars construits à cet effet.

4.4 ELEVAGE

Un élevage extensif qui connaît des problèmes liés à la transhumance.

L'élevage est après l'agriculture la principale source de revenus (monétaire surtout) des populations. Tous les sédentaires sont des éleveurs potentiels. Dans la plupart des familles, on trouve quelques bêtes (petits ruminants, et volailles surtout).

La commune de Djélébou est une zone d'élevage par excellence et est située dans la zone de transhumance, qui constitue un réel problème dans cette zone.

4.4.1 Effectifs du cheptel

Les bovins, ovins/caprins constituent la principale source de revenus des populations. C'est à ceux-ci qu'on a le plus recours pour les dépenses quotidiennes (santé, condiments, etc.).L'élevage de la volaille est limité par la présence des maladies comme la maladie de New castel (qui décime chaque année la volaille) et les parasitoses internes et externes.

La majorité des éleveurs ignore les techniques de traitement des poules contre les maladies.

Le tableau suivant donne l'effectif du cheptel de la commune de Djélébou. Les données ne sont pas exhaustives car le recensement du cheptel au niveau des éleveurs est difficile. Les éleveurs ne donnent pas les chiffres exacts de leurs troupeaux sous peine de payer beaucoup d'impôts.

Donc, ces chiffres ont été obtenus auprès des éleveurs en assemblée générale pendant l'enquête monographique.

Tableau N°10 Effectif du cheptel de la commune

Espèces	Taille du cheptel
Bovins	14860
ovins	13850
caprins	10730
Equins	320
Asins	2300
volaille	6600

Source: Données enquêtes villageoises G R D R mai 2008

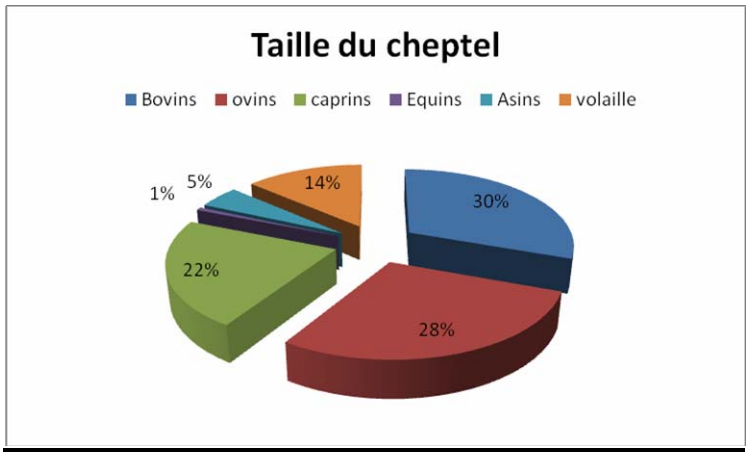

Les espèces élevées

Les ovins et caprins sont très importants dans la commune. Dans chaque famille, on rencontre au moins dix (10) à vingt (20) têtes.

Les bovins sont élevés par les agriculteurs qui deviennent du cout des agro- éleveurs sans distinction d'ethnie ou de sexe. Ces espèces sont surtout utilisées dans les travaux agricoles.

Les Asins sont surtout utilisés pour le transport et les labours avec la charrue par attelage.

Après les récoltes, ils sont laissés à eux-mêmes dans la nature.

Les Equins sont surtout utilisés comme moyen de locomotion pour les différents déplacements des propriétaires.

La volaille : elle est une activité pouvant créer des sources de revenus mais elle est faiblement pratiquée. Quelques personnes font la volaille au niveau de la commune.

4.4.2 Différents types d'élevage

L'élevage extensif sédentaire : il concerne surtout les bovins, les petits ruminants, tous les animaux de trait et la volaille. Le gardiennage est familial et est l'activité des enfants.

Cependant, lorsque les effectifs sont importants, ils sont confiés à un berger (1 Peuhl généralement). Dans ce second cas, le gardiennage est salarié. Il faut noter que beaucoup de ces animaux sont laissés à eux-mêmes en divagation pendant la saison sèche.

L'embouche : elle consiste à stabiliser les animaux en un endroit où ils reçoivent une alimentation rationalisée et un suivi sanitaire rapproché. Cette technique est surtout pratiquée par les chefs de famille et quelques éleveurs et concerne surtout les ovins mâles qui sont les plus abattus lors des fêtes de Tabaski et de cérémonies de baptême. Les races maures et Bal Bal introduites font l'objet d'embouche également qu'elles soient mâles ou femelles.

La Transhumance : Elle concerne surtout les petits ruminants. Ainsi pendant la saison sèche ces animaux vont vers le sud à la recherche de nourriture et d'eau accompagné d'un berger où ils séjourneront jusqu'à la tombée des pluies (juin). Pendant l'hivernage, les animaux retournent au Nord où les conditions hygrométriques sont les plus favorables pour la santé des animaux.

4.4.3 Personnel et structures d'encadrement

Le service d'élevage est la principale structure d'encadrement dans la commune représenté par deux agents de L'Etat .Ce dispositif est renforcé par la présence d'un mandataire privé qui s'occupe aussi de la santé animale.

Dans la commune de Djélébou il n'y a pas d'organisation des éleveurs ce qui constitue une lacune dans ce secteur

En ce qui concerne la production du lait ; le constat est amère : après la saison hivernale, certains élevages regroupant 100 têtes de vaches n'arrivent pas à produire un (01) litre de lait. Les besoins en lait sont couverts par le lait en poudre importé pendant la saison sèche.

Il n'y a pratiquement pas de statistiques fiables sur le niveau de production des produits d'élevage dans la commune.

Il n'existe pas de points de vente de petits ruminants (ovins, caprins). La vente de viande est effectuée par quelques bouchers installés çà et là dans la commune

4.4.4 Infrastructures pastorales

Il existe une pharmacie vétérinaire au niveau du commun mais qui ne répond pas aux normes exigées (absence de chaîne de froid indispensable pour les vaccins vivants).Le service d'élevage assure la fourniture de certains produits pour le traitement des différentes pathologies.

Aussi la prolifération de médicaments frauduleux en provenance de la Mauritanie cause d'énormes problèmes aux éleveurs ignorant la qualité et les techniques de conservation de ces produits.

La commune dispose d'un seul parc de vaccination dans le village d'Aourou situé sur la route d'Aïté.

Il n'existe pas de puits pastoraux dans la commune. L'abreuvement des animaux est assuré par les cours d'eau temporaire qui s'assèchent pendant la saison sèche, et les puisards (saison sèche).

Ces points d'eau font l'objet de contamination par les animaux transhumants car les chameaux rentrent et restent pendant longtemps dans les points d'eau qui sont à majorité stagnante (souillure)

4.4.5 Principales pathologies animales

La commune de Djélébou est l'une des zones dont les animaux connaissent encore les pathologies telles que le Botulisme qui est dû à la pauvreté des pâturages surtout en période de soudure, les pestes bovines ,la clavelée qui se manifeste par une éruption de bouton sur le corps des petits ruminants les pasteurelloses bovines, ovines, caprines et la maladie de New castel. A ces pathologies, il faut ajouter les parasitoses internes et externes, les maladies carentielles.

Parmi toutes ces affections, les plus courantes sont les parasitoses internes, les maladies carentielles. La lutte contre toutes ces pathologies est menée d'une part avec les antis helminthiques et d'autre part par la vaccination

4.4.6 Alimentation du cheptel

L'alimentation des animaux est assurée en général par le pâturage naturel en hivernage et des résidus de récoltes en saison sèche.

L’état de dégradation de l’écosystème dans la commune a eu pour conséquence la diminution du couvert végétal. Cette situation est aggravée par la concentration des animaux sur les pâturages (la transhumance) et crée un déficit de fourrage surtout en période de soudure (mars à juin).

Les éleveurs ne maitrisent pas la technique de collecte de fourrage (bien que abondant dans les bas fonds) et on assiste à une absence de complément d’aliment bétail (tourteaux inaccessible et très couteux 10000FCFA le sac de 50kgs).ce état de fait touche les animaux et est à la base du décès de prêt de 50%des nouveaux nées chez les ovins/caprins.

4.4.7 Produits de l'élevage

Les produits de l'élevage sont nombreux et sont constitués de cuirs, peaux, viande, (œufs et lait (abondants en saison des pluies).

En ce qui concerne la production du lait ; le constat est amère : après la saison hivernale, certains élevages regroupant 100têtes de vaches n’arrivent pas à produire un (01) litre de lait. Les besoins en lait est couvert par le lait en poudre importé pendant la saison sèche.

Il n’ya pratiquement pas de statistique fiable sur le niveau de production des produits d’élevage dans la commune.

Il n’existe pas de points de vente de petits ruminants (ovins, caprins). La vente de viande est effectuée par quelques bouchers installés çà et là dans la commune.

4.4.8 Mouvements commerciaux

En l'absence de marché à bétail, le circuit de commercialisation du cheptel n'est pas organisé.

Le commerce qui porte sur les petits ruminants se déroule sur place entre acheteurs locaux (bouchers) et éleveurs. De façon sporadique, des acheteurs de centre urbain de Kayes et quelques exportateurs de bétails, s'approvisionnent en bovins mâles dans la commune de Djélébou.

A ce niveau il n’y a pas de statistique sur les mouvements.

4.4.9 Les contraintes liées à l’élevage

L’élevage dans la commune de Djélébou est confronté à d’énormes difficultés qui sont entre autre :

- Taux de mortalité élevé surtout des petits ruminants à la naissance (environ 50%) ;
- La transhumance incontrôlée (zone de transit des transhumants) créant un surpâturage et engendrant un déficit alimentaire pour les animaux sédentaires ;
- Les maladies aviaires (New castel) qui provoquent la discontinuité de la pratique de l’aviculture ;

- L'insuffisance des services vétérinaires pour l'encadrement des éleveurs.

Faible fonctionnalité des fourrières

4.5 LES RESSOURCES FORESTIERES

Elles sont constituées des ressources végétales, fauniques et halieutiques. Les deux dernières ressources sont assez pauvres dans la commune compte tenu de la dégradation de l'écosystème. La pêche est pratiquée surtout par certains habitants de la rive de Karakoro notamment à Leya où elle est collective, individuellement certains la pratique à Melga dans le Karakoro. La pêche est pratiquée également dans les mares pendant la saison sèche (janvier-Mars) dans tous les villages.

La faune est dominée par le chacal, le singe et le lapin. Ce dernier fait l'objet de chasse.

Les ressources végétales offrent de grand service aux populations de cette commune. Cependant certaines espèces ont disparues ou sont en voie de disparition dans la zone. Parmi ces espèces disparues dans la zone, il y a les Caïlcedrats, le ''sambè'' ; le ''Kofè'' ; le ''bamakè''.

Certaines espèces aussi sont menacées parmi lesquelles, le gommier, le doumier

4.5.1 L'exploitation des ressources végétales

Les ressources forestières en voie de dégradation et mal gérées

En effet les besoins en énergie domestique est assuré à 98% par la fourniture du bois de chauffe. La production du charbon de bois est très rare dans la commune ; les besoins en charbon sont couverts par la ville de Kayes. Les arbres fruitiers aussi font l'objet d'une exploitation destinée soit à la vente ou à l'autoconsommation. Il s'agit du baobab (pour ces feuilles et son fruit) qui font l'objet d'une exportation ; le rônier pour son fruit utilisé en période de soudure et son tronc rentre dans la construction comme chaumier et sert de support des miradors des vieux ; le doumier pour ses fruits et ses feuilles (fabrication d'éventail et de nattes) ; le jujubier et le ''Zéguéné'' pour leur fruit dont la récolte est surtout faite par les Maures.

La transformation du fruit du jujubier et du ''Zéguéné'' se fait de façon traditionnelle sur place. Ainsi le fruit du zéguènè est utilisé par les femmes dans la fabrication du savon (source de revenu). Certains opérateurs s'intéressent à l'extraction du jus de ''zéguènè'' et se trouve en vente dans les alimentations de Kayes.

Le gommier surtout utilisé pour sa gomme qui est commercialisée sur place par les commerçants qui sont des intermédiaires potentiels dans le circuit de commercialisation. Le prix d'un kilogramme est vendu à 750 FCFA. Ce produit fait l'objet d'une exportation vers le Sénégal. L'extraction de la gomme est assurée par les maures.

A présent il n'y a pas de structure organisée dans le domaine de l'exploitation des ressources forestières.

Cependant une forte pression est exercée sur ces ressources par l'homme à savoir : la coupe abusive des arbres par les bergers pour l'alimentation des animaux (ressources fourragères étant insuffisantes) et par certains agriculteurs pour la clôture des champs (divagation des animaux), les chameaux qui par leur taille broutent la partie végétative des plantes et les fragilisent dans ce climat chaud et sec ; les feux de brousse.

4.5.2 Les Mesures de protection de la forêt

Dans le cadre de la protection de la forêt, l'Etat est présent dans la commune avec deux agents du service de la conservation de la nature basés à Aourou, chef lieu de commune.

Comme son nom l'indique ce service est chargé de l'application des textes régissant la réglementation forestière.

Au niveau local, le principe de la protection est la dénonciation collective (la surveillance est du ressort de tout le village). De façon verbale, les sanctions sont instituées et appliquées par le chef de village et ses conseillers. Les sanctions vont du paiement de 50000FCFA à 75000FCFA d'amende pour la coupe du bois vert (rôniers et gommiers) ,100000FCFA pour les feux de brousse.

Des initiatives de reboisement existent dans certains villages de la commune : Sambawosy mise en défens de 10ha de périmètre et plantation d'arbres et à Aourou plantation de gommier dans un périmètre d'un hectare.

4.6 LES UNITES ECONOMIQUES

Tableau N°12 : Les infrastructures économiques :

Village	Banque de céréale	Four à pain	Moulin à grain	Boucherie	Point d'essence	atelier mécanique	Transporteur	Boutiques
Aourou	1	10	8	2	5	0	2	10
Dindinaye	0	4	5	0	2	0	0	0
Horognewa	0	3	2	2	3	0	2	3
Leya	0	10	4	1	3	0	2	13
Melga	0	6	3	3	4	0	6	8
Nahaly	0	5	4	1	0	0	2	5
Sambawosy	0	2	2	0	2	0	1	2
Tissi	0	10	1	3	1	0	0	0
Sérénaty	0	6	3	3	3	0	3	3
Sarayero	0	6	4	2	3	0	1	3
Total	**1**	**62**	**36**	**17**	**26**	**0**	**19**	**47**

Source : Données enquêtes villageoises GRDR Kayes Mai 2008

Tableau N°13 : Corps des métiers

Village	Cordonnier	Tisserand	Potier	Forgeron	Tailleur	Maçon	Menuisier	Bijoutier
Aourou	0	0	6	6	10	5	3	3
Dindinaye	0	0	0	1	0	0	0	0
Horognewa	0	0	1	1	1	0	0	1
Leya	0	1	7	7	5	0	1	5
Melga	0	0	0	2	5	5	2	5
Nahaly	0	0	0	0	2	0	2	0
Sambawosy	0	0	0	0	1	4	0	0
Tissi	0	0	0	0	0	0	0	0
Sérénaty	3	0	2	2	5	5	2	4
Sarayero	0	0	2	3	4	0	0	0
Total	**3**	**1**	**18**	**22**	**33**	**19**	**10**	**18**

Source : Données enquêtes villageoises GRDR Kayes Mai 2008

4.7 COMMERCE :

L'activité commerciale est dominée surtout par le petit commerce et concerne les produits de première nécessité (céréales, sucre, lait, huile) et de quelques articles divers tels que le Thé, biscuit, habillement, etc.…

Les commerçants de la commune s'approvisionnent sur les marchés de Kayes et des villes avoisinantes de la Mauritanie

Pendant l'hivernage le système de troc est pratiqué par les femmes peulhs qui échangent le lait contre les céréales.

Les contraintes sont nombreuses au niveau du commerce :

- L'éloignement des centres d'approvisionnement et l'enclavement de la commune rendent les produits trop chers ;
- L'inexistence de marché et foire hebdomadaire dans la commune limitent les capacités d'échanges commerciaux.

Le village de Melga vient de bénéficier le financement d'un marché par l'intermédiaire du FSP Co-développement.

<u>Les contraintes :</u>

4.7 POINT SUR LES STRUCTURES D'APPUI AUX INITIATIVES DE DEVELOPPEMENT

Il existe principalement une caisse d'épargne dans la commune de Djélébou.

En 2004, le projet de réduction de la pauvreté (PRP) piloté par l'Etat a mis en place une caisse d'épargne et de crédit dans la commune de Djélébou dont l'opérateur est KONDO JIGIMA. Cette caisse est implantée à Aourou.

Les différents types de crédit octroyés sont :

- **crédit social** : octroyé pour des raisons sociales (décès, baptêmes, mariages, etc.)
- **crédit de production :** octroyé pour l'achat des matières premières
- **crédit de commerce** : pour l'achat et la vente des produits de premières nécessités
- **crédit d'investissement** : destiné aux équipements aménagement et habitats.

Les types de dépôts sont :

Dépôts à terme (DAT), les dépôts à vue (DAV) et l'épargne à caution(EPC).

Le taux d'intérêt est de 15% par an, le nombre de sociétaire est de 264 personnes

Cette caisse est gérée par un organe de gestion, un conseil d'administration (organe de gestion), un comité de crédit (examen des demandes et octroi des crédits) et un comité de surveillance.

Il faut noter que cette caisse constitue un espoir pour les populations de la commune.

Caisse Kondo jigima de Djélébou

4.8 TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS

4.8.1 Transports

Le trafic routier est très fourni par de nombreux transporteurs individuels.

L'activité de transport est très intense au niveau de la commune de Djélébou surtout pendant la saison sèche. Elle est beaucoup axée sur le transport entre la ville de Kayes et les villages de la commune et concerne le transport de personnes et de marchandises. Il noter également le trafic inter état (entre la commune et la RIM) qui porte plus sur le transport de marchandises.

Les coûts de transport varient suivant les saisons et les moyens de locomotion (camion, voiture) entre la ville de Kayes et les différents villages de la commune. Il n'y a pas de tarif formalisé en ce qui concerne les tronçons entre les différents villages de la commune.

Tableau N°14 : Coût et moyen de transport

Villages	Destination	Coût de transport par camion (FCFA)		Coût de transport par voiture (FCFA)	
		Saison sèche	Hivernage	Saison sèche	Hivernage
Aourou	Kayes	3000	5000	4000	6000
Sambawosy	Kayes	3000	5000	4000	6000
Serenaty	Kayes	3000	5000	4000	6000
Leya	Kayes	5000	impossible	6000	10000
Melga	Kayes	2500	5000	3000	6000
Sarayero	Kayes	3000	5000	4000	6000
Dindinaye	Kayes	2500	5000	3000	6000

Source : Données enquêtes villageoises GRDR Mai 2008

Le transport de marchandises concerne surtout les produits manufacturés et agricoles.

Le transport inter village est surtout assuré par les vélos, les mobylettes, les charrettes asines, les motos et les chevaux.

Les contraintes liées au transport :

La principale contrainte reste l'enclavement de la commune. L'état des routes est mauvais et certaines mêmes sont impraticables, voire coupées pendant la saison des pluies. Il n'y a aucune route bitumée qui mène à la commune. La cherté des coûts de transport est liée à l'état des routes.

4.8.2 Communications

La communication est assurée dans la commune de Djélébou par la couverture téléphonique des réseaux Orange et Malitel. Tous les villages de la commune ne sont pas couverts par ces réseaux. Cependant il existe au niveau de la sous-préfecture un Rac qui assure la communication au niveau de l'administration.

Il faut noter l'inexistence de poste pour la transmission des courriers par boîte postale. La transmission des courriers se fait par l'intermédiaire des passagers ou des transporteurs.

Au niveau de l'audio-visuel ; la couverture radiophonique est assurée par la radio nationale, la radio régionale de Kayes et la radio rurale de Kayes.

Seules les antennes paraboliques permettent d'accéder à la télévision nationale au niveau de la commune de Djélébou.

Le réseau de télécommunication connaît actuellement des difficultés dues à la faiblesse des batteries qui alimentent les appareils

CHAPITRE IV : LES SECTEURS SOCIAUX

5.1 SANTE

Une création anarchique des centres de santé qui rend difficile le fonctionnement des CSCOM.

Selon la carte sanitaire de la commune, il y a quatre (04) aires de santé. Ces aires de santé sont couvertes par les CSCOM, appuyés par les centres secondaires et les cases de santé dans les villages.

5.1.1 Principales maladies

Les principales maladies sont : le paludisme, les affections de la peau et des voies respiratoires, les maladies diarrhéiques et nutritionnelles, la toux et parfois des maladies contagieuses dites "émergentes".

Comportements et attitudes à l'égard de la maladie

D'une manière générale, certains malades procèdent par la méthode d'auto médication, d'autres par contre consultent les tradi-praticiens. C'est quand il y a des complications, qu'ils se rendent au Centre Médical. La plupart des malades font aussi un choix selon la nature de leur mal. La faiblesse des taux de fréquentation est due à des raisons financières. Elle s'explique aussi par le fait que les populations sont habituées à recevoir gratuitement de l'argent avec les expatriés quand ils vont à Kayes pour se soigner.

5.1.2 Infrastructures et personnels de santé

La commune de Djélébou est bien fournie en infrastructures de santé. Ainsi quelques infrastructures ont été répertoriées dans la commune et sont consignées dans le tableau ci-dessous

Tableau15 : infrastructures de santé

Villages	Types d'infrastructures	Personnel de santé	Date de création	Nature / état du bâtiment	Besoins
Aourou	CSCOM	2 infirmiers, 01 vaccinateur, 01matrone, 01 gérant, 01manouevre	1988	En dur	Electricité, matériels de soin, point d'eau
Dindinaye	Centre de santé secondaire	01 matrone	2003	En dur et en bon état	Infirmier, eau potable, dépôt pharmaceutique
Horongnewa	Case de santé	0	2007	En dur et en bon état	Agent de santé, matériels de soin
Leya	CSCOM + Dépôt pharmaceutique	01 infirmier 01 matrone 01 aide soignante	1988	En dur et en bon état	Clôture, appui pour la prise en charge du personnel de santé
Melga	Centre de santé secondaire	01 infirmier, 02 aides soignants, 01 gérant	1987	En dur et en bon état	Médicaments, conservation
Nahaly	Dispensaire + maternité	01 infirmière, 01 matrone, et 01 gérant	2006	Bon état	Electricité, matériels de soin, eau potable et ambulance
Sambawossy	Case de santé	01 matrone		Bon état	
Tissi	CSCOM + Dépôt pharmaceutique	01infirmier, 01 matrone, 01 gérant de dépôt	1987	En dur et en bon état	RAS
Serenaty	CSCOM	01infirmier, 01 matrone, 01 gérant	1999	En dur et passable	RAS
Sarayero	Case de santé	01 infirmiers, 01 matrone, 01 pharmacien	2001	En dur et bon état	RAS

- **Fonctionnement des centres**

Du point de vue fonctionnalité, les centres secondaires s'approvisionnent dans les dépôts pharmaceutiques des CSCOM. Les cases de santé sont autonomes en ce qui concerne leur approvisionnement en médicaments ainsi que la prise en charge de leur personnel.

L'Etat assure le paiement de salaire de six (06) agents des CSCOM à travers le fond PPTE ; deux agents vaccinateurs et une matrône sont payés par la commune ; le reste des personnels est payé par l'ASACO et les centres secondaires.

Ces structures sanitaires sont gérées par les comités de gestion qui assurent le bon fonctionnement des centres.

La commune connaît des problèmes pour le bon fonctionnement de ces centres au nombre desquels, on peut citer :

- La création anarchique des centres de santé favorisée par l'appui des migrants ;
- Déficit de communication entre certains chefs de poste médical et les responsables communaux ;
- Insuffisance de personnel qualifié et de d'équipement y comprit les médicaments;
- Faible fréquentation des centres de santé
- Manque d'électricité dans les centres de santé
- Manque de moyen de locomotion pour l'évacuation des urgences à Kayes.

5.1.3 Les partenaires de la santé

Les partenaires intervenant dans le domaine de la santé sont :

- L'Etat par le biais du fond PPTE pour le paiement des salaires de certains agents. L'Etat intervient aussi dans la prise en charge des programmes élargis de vaccination ;
- Gidimaxan Jikké par l'approvisionnement des CSCOM en produits pharmaceutiques ;

La ville de Saint-Denis en partenariat avec les communes et l'association Gidimaxa Jikké intervient dans le cadre de l'équipement et la fourniture des médicaments pour les centres de santé.

5.1.4 Coût des prestations :

Les dépenses de santé varient en fonction la nature et de la durée de la maladie, mais aussi des soins exigés.
Voici quelques indicateurs par rapport aux dépenses de santé dans le CSCOM d'Aourou :

Les frais de consultation sont de **500 F CF A** pour les adultes et pour les enfants.
Le coût moyen d'un **accouchement** est de **1750 F CFA** au CSCOM et **7750 FCFA** quand il se fait à la maison. Les frais de **perfusion** sont de **500 FCFA** et il n'y a pas de frais d'hospitalisation.

Les frais d'ordonnance en général sont fonction de l'état et de la nature des maladies.
Les évacuations ont lieu vers le centre de Kayes sur instruction du chef de poste et à la charge du malade.

5.2 EDUCATION

Un environnement marqué par la création anarchique des infrastructures scolaires.

Dans la commune de Djélébou, chaque village dispose une infrastructure scolaire.

L'éducation au niveau de la commune de Djélébou est rattachée au Centre d'Animation Pédagogique (CAP) de la rive droite de Kayes qui est hiérarchiquement rattaché à l'Académie de Kayes. La première école de la commune a été créée en 1945 dans le village d'Aourou.

5.2.1 Les infrastructures scolaires :

Les différents chiffres consignés dans les tableaux ci-dessous ont été recueillis auprès des directeurs d'école et du CAP.

- **Ecoles classiques**
  - **niveau primaire**

Tableau 16 : Répartition des écoles au niveau du premier cycle :

Villages	Types d'infrastructures	Date de création	Nombre de classe	Clôture	Latrines	Besoins
Aourou	1er Cycle	1945	6	0	oui	Enseignants, matériels didactiques
Dindinaye	1er cycle	2000	4	oui	oui	Enseignants, eau, mobiliers, tables, bancs, salle de classe
Horognewa	1er cycle	2004	3	0	oui	Existence de point d'eau
Leya	1er cycle	1990	6	oui	oui	Fournitures scolaires
Melga	1er cycle	1992	3	oui	oui	Enseignants, formation, matériels didactiques
Nahaly	1er cycle	2007	2	0	0	Salle de classe, matériels didactiques
Sambawosy	1er cycle	1998	3	oui	oui	Matériels didactiques
Tissi	1er cycle	1998	6	oui	oui	Enseignants, salle de classe

Villages	Types d'infrastructures	Date de création	Nombre de classe	Clôture	Latrines	Besoins
Serenaty	1er cycle	1998	4	oui	oui	
Sarayero	1er cycle	1996	4	oui	oui	enseignants
Total	**10**		**40**			

Source : CAP Rive Droite rapport de fermeture 2008

Actuellement on compte dix (10) 1er cycles dans la commune dans la commune de Djélébou avec un total de 83 salles de classes.

Cependant des problèmes de matériels didactiques et de points d'eau se posent au niveau des écoles aux vues des besoins signalés dans le tableau ci-dessous. Egalement, les écoles ne disposent pas de logement de maîtres .Il faut noter cependant que l'état de ces écoles est bon dans l'ensemble et sont en dur sauf à Nahaly où les classes sont en paille.

L'enseignement de l'Arabe est effectué à Sambawosy en plus du classique.

L'école de Melga possède une cantine scolaire fonctionnelle.

- **Le niveau deuxième cycle**

Tableau 17 : Répartition des infrastructures au niveau du deuxième cycle

Villages	Types d'infrastructures	Date de création	Nombre de classe	Clôture	Latrines	Besoins
Aourou	2ème cycle	2000	3	0	OUI	Clôture
Dindinaye	2ème cycle	2007	3	OUI	OUI	Enseignant salle de classe
Leya	2ème cycle	1992	3	OUI	OUI	-
Melga	2ème cycle	2002	3	OUI	OUI	-
Tichy	2ème cycle	2007	3	OUI	OUI	Personnel enseignant
Sérénaty	2ème cycle	2004	3	OUI	OUI	-
Total	**6**		**18**			

Il y a six (06) écoles au niveau second cycle dans la commune de Djélébou avec dix sept (17) salles de classe en dur. Le village de Dindinaye vient de construire trois (03) nouvelles salles de classe qui seront opérationnelles à la rentrée prochaine.

Toutes ces écoles sont clôturées sauf à Aourou et possèdent une latrine pour fille et garçon. Les besoins sont entre autre le matériel didactique ; la clôture pour l'école de Aourou et la construction de nouvelles salles de classe.

La répartition spatiale des seconds cycles à l'intérieur de la commune est bonne avec distance moyenne de 15km des aires de fréquentation.

Tableau 18 : Répartition des infrastructures au niveau des médersas

Villages	Types d'infrastructures	Date de création	Nombre de classe	Clôture	Latrines	Besoins
Melga	Medersa	2007	3	Non	OUI	Clôture et point d'eau
Nahaly	Medersa	1998	6	Oui	non	Enseignants, matériels didactiques et point d'eau
Sarayero	Medersa 1	2002	4	Non	Non	-
	Medersa 2	2005	4	Non	Non	-
Tichy	Medersa	1989	6	OUI	OUI	Personnel enseignant, point d'eau
Total			**23**			

- **Le Niveau médersa**

La Commune compte cinq écoles Médersa avec vingt trois salles de classe en dur construites avec l'appui des migrants. Clôture, point d'eau et matériels didactiques sont les besoins recensés au niveau de ce cycle.

5.2.1 Personnels enseignants et effectifs scolaires par sexe

- **Niveau premier cycle :**

Tableau 19 : Effectifs des enseignants et élèves par sexe au niveau premier cycle

Villages	Types d'Infrastructures	Nbre de classe	Nbre d'ensei-gnants	Nbre d'élèves		effectif total
				F	G	
Aourou	1er cycle	6	5	59	200	259
Dindinaye	1er cycle	2	3	35	81	116
Horognewa	1er cycle	3	3	119	77	196
Leya	1er cycle	6	5	63	236	299
Melga	1er cycle	6	3	84	134	218
Nahaly	1er cycle	2	2	19	92	111
Sambawosy	1er cycle	3	3	44	91	135
Tichy	1er cycle	3	3	40	100	140
Sérénaty	1er cycle	6	4	39	261	300
Sarayero	1er cycle	4	3	29	90	119
Total		**40**	**34**	**564**	**1567**	**1893**

Rapport CAP Rive Droite Kayes 2008

L'ensemble des effectifs du personnel enseignant au niveau 1er cycle est de 34enseignants pour un effectif de 1893 élèves dont 564 filles et 1567 garçons. Le pourcentage des filles représente 29,79% contre 45% du taux national.

L'école de Horognewa a le taux le plus élevé en pourcentage des filles et représente 60,71%. Quant au ratio élève/maître, il est de 55 élèves par enseignant ce qui est au dessus de la norme nationale qui est de 45 élèves par enseignant.

En ce qui concerne le ratio nombre d'élèves par salle de classe, au niveau de la commune de Djélébou ce chiffre est de 46 élèves en moyenne, ce qui est inferieur à la norme nationale qui est de 50 élèves par classe.

La population scolarisable entre 7-12ans est de 3498 enfants dont 1732 garçons et 1766 filles. Le taux brut de scolarisation est de 46,14% dont 70,79% pour les garçons et 21,97% pour les filles.

En prenant en compte les Médersas, le taux de scolarisation augmente et est de 78,99% dont 112,12% pour les garçons et 46,49% pour les filles

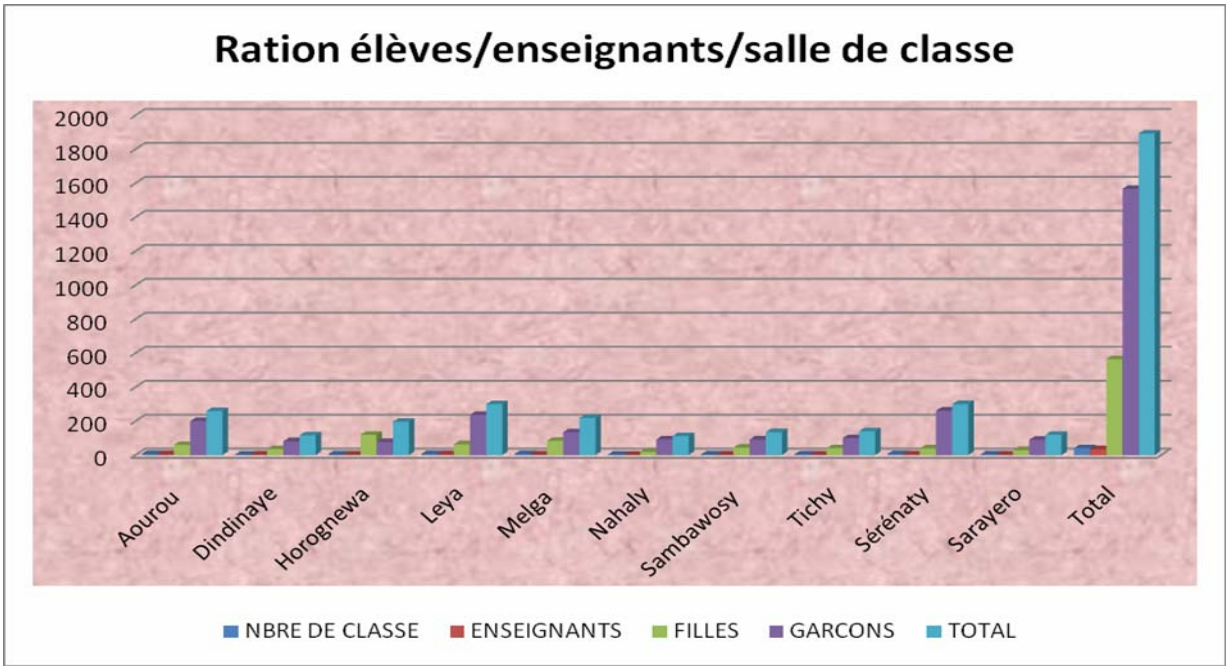

- **Niveau second cycle :**

Tableau 20 : Effectifs des enseignants et des élèves par sexe au niveau deuxième cycle

Villages	Types d'Infrastructures	Nbre de classe	Nbre d'ensei-gnants	Nbre d'élèves		effectif total
				F	G	
Aourou	2ème cycle	3	3	4	46	50
Dindinaye	2ème cycle	3	1	8	25	33
Leya	2ème cycle	3	3	11	46	57
Melga	2ème cycle	3	2	8	27	35
Tichy	2ème cycle	3	2	0	10	10
Sérénaty	2ème cycle	3	2	2	51	53
Total		**18**	**13**	**60**	**223**	**238**

Rapport CAP Rive Droite Kayes 2008

Pour les six (06) écoles du second cycle, il y a quinze (13) enseignants, 238 élèves dont 60 filles et 223 garçons. Le pourcentage des filles représente 25,21%.

Le ratio élève /maître est de 18 élèves par enseignant.

La population scolarisable comprise entre 13-15 ans est de 1559 enfants dont 763 pour les garçons et 796 pour les filles. Le taux brut de scolarisation est de 15,33% dont 27,39% pour les garçons et 3,77% pour les filles. Ce faible taux de scolarisation des filles s'explique par les facteurs socioculturels tels que le mariage précoce.

- **Niveau Médersa :**

Tableau 21 : Effectifs enseignants et élèves au niveau de medersa

Villages	Types d'Infrastructures	Nbre de classe	Nbre d'ensei-gnants	Nbre d'élèves		effectif total
				F	G	
Melga	Medersa	3	3	55	145	200
Nahaly	Medersa	6	3	32	87	119
Tichy	Medersa	6	4	35	79	114
Sarayero	Medersa 1	4	4	25	65	90
Sarayero	Medersa 2	4	4	18	41	59
Total		**23**	**18**	**165**	**417**	**582**

Rapport CAP Rive Droite Kayes 2008

L'existence de la médersa au niveau de la commune est imputable à l'importance qu'accorde cette population à la religion musulmane.

Ainsi on compte cinq (05) médersa avec un effectif de 18 enseignants tous en charge de la population. L'effectif total des élèves est de 582 dont 165filles et 417 garçons avec un taux moyen de 28,35% des filles.

5.2.3 Prise en charge des enseignants

Tableau 22: Répartition de la de prise en charge des enseignants

Nbre d'enseignants	Prise en charge des enseignants					
	Contractuel. / Etat	Fonctionnaire	Contractuel Commune	Contractuel /Cercle	50%CAP+50%COMMUNE école communautaire	Contractuel village
Premier cycle	12	01	15	0	05	01
Deuxième cycle	10	0	0	02	0	01
Médersa	0	0	0	0	0	18
TOTAL	22	01	13	02	05	20

Source : Rapport CAP rive droite Kayes 2008

Ce tableau est d'une complexicité liée même à la nature de l'enseignement ce dernier temps. Les contextes actuels ont fait qu'il y a beaucoup d'intervenants par rapport à la prise en charge du personnel enseignant. Ce qui dénote l'importance qu'accorde la population ; les collectivités et l'Etat à l'éducation.

Le personnel enseignant des médersas est entièrement à la charge de la population et est payé pendant les neufs mois de l'année scolaire.

Il y a cinq (05) enseignants contractuels dont les charges salariales sont partagées entre la commune (50%) et le CAP (50%) au niveau de la commune de Djélébou.
A noter qu'il n'y a que deux enseignants pris en charge par les villageois (un enseignant du 1ercycle par Horognewa et un enseignant du second cycle par Leya (prof de Math)

Les contractuels de l'Etat sont payés sur le fond PPTE et les fonctionnaires sur le budget national.

2.2.3 Gestion de l'espace scolaire

Dans un passé récent la gestion de l'espace scolaire était assurée par l'administration scolaire locale et l'association des parents d'élèves (APE). Aujourd'hui avec les multiples mutations au niveau de l'éducation, cette fonction est partagée entre l'APE, le comité de gestion scolaire (CGS) et l'administration scolaire. Ce comité de gestion scolaire est composé de sept membres qui élu en son sein un président et des membres de droit du comité avec voix délibératives. Les membres de droit sont constitués de : du Directeur d'école ; un représentant des enseignants ; un représentant des élèves ; deux représentants des APE et deux représentants de la société civile.

Ce comité de gestion scolaire (CGS) est chargé de la préparation de la rentrée scolaire (recrutement des élèves) ; paiement des cotisations ; préparation des examens ; le suivi des élèves et d'autres activités connexes.

Le comité se réunit une fois par mois et peut se réunir en extraordinaire en cas de besoin.

2.2.4 Les partenaires de l'école :

Les **partenaires** de l'école sont :
- L'Etat par le paiement des salaires des enseignants à travers le fond PPTE ;
- Les collectivités territoriales par le paiement des salaires et la construction des salles de classe ;
- L'association des migrants par la construction des écoles et la prise en charge des salaires surtout des médersas ;
- L'UNICEF par l'appui des écoles en matériels didactiques.

2.2.5 Problèmes liés à l'éducation :

Au niveau de la commune les problèmes liés à l'éducation ont pour noms :
- Faible fréquentation scolaire ;

- Insuffisance du personnel enseignant (quantitatif et qualitatif)
- Insuffisance de matériel didactique
- Absence de point d'eau et de latrine dans certaines écoles ;
- Non fonctionnalité des CGS et des APE

2.2.6 Alphabétisation

Il n'y a pratiquement pas de données chiffrées concernant le volet alphabétisation. Actuellement le PADEC a en vue la construction des centres alpha dans la commune.

5.3 ARTS, CULTURE, SPORTS ET LOISIRS

5.3.1 Arts et culture

La commune ne compte pas d'artistes. Les batteurs de tam-tam assurent les animations lors des fêtes, des mariages et autres grandes manifestations.

Il n'existe pas de troupe théâtrale dans la commune de Djélébou. Les soirées lucratives sont très peu organisées.

5.3.2 Sports et loisirs

Sur le plan sportif, le football est pratiqué par les jeunes sur des terrains non aménagés et il demeure le sport populaire au niveau de la commune. Les autres disciplines ne sont pas pratiquées dans la commune.

Sur le plan des loisirs, la télévision demeure l'attraction réelle pour la population et surtout pour la frange jeune (samedi loisir et variétés) et les femmes pour l'émission top étoiles. La séance télévisuelle est assurée par les propriétaires d'antenne parabolique très répandus dans la commune.

CHAPITRE V : LES ORDRES DE PRIORITES DANS LA COMMUNE DE KARAKORO

Villages	Ordre de priorités				
	1	2	3	4	5
Horongnewa	Banque de céréale	Adduction d'eau	Aménagement des bas fonds	Encadrement technique des producteurs	Appui pour la prise en charge des enseignants
Dindinaye	Adduction d'eu	Sécurité alimentaire	Désenclavement des routes	Approvisionnement en matériels agricoles	Electrification
Tissi	Adduction	Restauration des terres	Approvisionnement en semences améliorées	Désenclavement des routes	Equipement pour le maraîchage
Melga	Approvisionnement du dépôt en médicament	Adduction d'eau	Equipement en matériels didactiques	Désenclavement des routes	Approvisionnement en matériels agricoles
Sambawossi	Adduction d'eau	Parc de vaccination	Clôture cimetière	Appui enseignants	Clôture école
Sarayero	Approvisionnement en matériels agricoles	Adduction d'eau	Protection des berges	Approvisionnement des groupements féminins en grillage	
Aourou	Approvisionnement en matériels et intrants agricoles	Création de foires hebdomadaires	Retenue d'eau	Désenclavement des routes	
Leya	Aménagement des bas fonds	Approvisionnement du dépôt en médicaments	Clôture du périmètre		
Serenaty	Aménagement des bas fonds	Approvisionnement en matériels agricoles	Recherche des partenaires au développement	Diminution de la divagation des animaux	
Nahaly	Construction des salles de classe	Multiplication des bornes fontaines	Clôture et matériels de maraîchage	Retenue d'eau	

Source : Enquêtes villageoises 2008

CONCLUSION

Ce document monographique qui vient d'être élaboré est le reflet des réalités socio-économiques de la commune de Karakoro. Considéré comme tel, il constitue un outil de travail et pour les responsables communaux que pour les partenaires au développement.

L'état critique qui caractérise plusieurs domaines serait lié à l'état d'esprit des populations de la commune, qui connaît un niveau d'instruction assez faible.
La migration qui devrait être un atout pour cette commune est mal exploitée.
S'agissant du commerce et le transport, le manque d'infrastructures routières praticables en toute saison et l'absence de foire constituent les facteurs limitant.
Les activités agricole et d'élevage bien que perturbées par une insuffisance et une irrégularité de la pluviométrie sont mal exécutées et mal organisées.
Eu égard aux pressions exercées sur les ressources forestières, une attention particulière doit être accordée si on ne veut pas s'installer dans le désert.

Au delà de tout ce désavantage, il est évident que la commune de Karakoro dispose sur le plan des ressources humaines d'atouts certains, qui suffisamment exploités pourront impulser le développement de la commune. La population, surtout les femmes malgré la faiblesse de leur niveau d'instruction ont très tôt perçu la nécessité de se réunir au sein d'organisations. Ces groupements féminins s'ils sont appuyés pourront contribuer à l'amélioration des conditions socio-économiques des femmes et de la commune d'une manière générale.

Les autorités communales sont confiantes quant à l'avenir, surtout avec l'appui des partenaires au développement. L'impulsion de la dynamique de développement mérite pourtant que l'action des partenaires soit beaucoup plus soutenue par une motivation, un engagement et une collaboration de la population locale tant physique que financière.

BIBLIOGRAPHIE :

- Etude Transfrontalier (TF) réalisée par le GRDR en 2007
- Fiche enquête GRDR sur les communes de Karakoro en 2005
- Document Monographique réalisé par le PRP en 2004 sur les communes de Karakoro
- Le PDSEC des communes de Karakoro réalisé en 2004
- Le rapport annuel 2008 du centre d'apprentissage pédagogique de la rive droite Kayes
- Perspective 1999- 2024 de la population des communes (Direction Régionale de la Statistique, de l'informatique ; du plan et de la population de Kayes).